

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT APPROBATION DU SCHEMA D'ORIENTATION DE LA POLITIQUE TERRITORIALE DE L'UCA (SOPT)**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 23 MAI 2025,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu l'avis du Directoire élargi en date du 16 mai 2025 ;

PRESENTATION DU PROJET

Le schéma d'orientation de la politique territoriale (SOPT) de l'Université Clermont Auvergne répond à une ambition claire, étroitement liée à son positionnement stratégique comme « Université territoriale d'excellence » : faire de l'implantation territoriale de l'UCA et de ses partenariats avec les collectivités un axe fort de son identité, de son action, de son attractivité et de son rayonnement.

Ce travail vise ainsi à structurer durablement les relations entre l'UCA et les acteurs territoriaux, en s'appuyant sur une stratégie partenariale co-construite permettant de renforcer encore les liens existants et d'en développer de nouveaux. Il permet de dégager les grandes orientations qui guideront les relations de l'UCA avec les acteurs territoriaux dans le cadre du prochain projet d'établissement (2027-2031).

Les enjeux de cette politique sont multiples : accompagner les transitions sociétales et environnementales, soutenir le développement économique local, favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, soutenir l'insertion professionnelle et contribuer à l'attractivité et au rayonnement de l'ensemble de l'alliance universitaire.

Ce schéma traduit la volonté de l'UCA de contribuer activement au développement éducatif, économique, social et culturel des territoires, en articulant excellence académique, inclusion, durabilité et coopération pour proposer un modèle d'université agile, inclusive et engagée au service du développement des territoires.

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'approuver le schéma d'orientation de la politique territoriale de l'UCA, tel que joint en annexe.

Membres en exercice : 41

Votes : 25

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 3

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 26 mai 2025

**SCHEMA D'ORIENTATION DE LA POLITIQUE TERRITORIALE
DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
2026 - 2031**

-

***L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE :
UNE UNIVERSITE TERRITORIALE D'EXCELLENCE***



Table des matières

LE MOT DU PRESIDENT.....	4
L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE – UNE UNIVERSITE TERRITORIALE D'EXCELLENCE	5
L'Université Clermont Auvergne : un maillage territorial exceptionnel	5
Démarche et objectifs du Schéma d'Orientation de la Politique Territoriale.....	7
ENJEUX ET AMBITIONS.....	9
Une communauté universitaire motrice des transitions du territoire.....	9
La recherche, levier de transformation du territoire ou comment éclairer les politiques publiques grâce à la recherche.....	9
S'engager en faveur des transitions – une signature autour des modèles de vie et de production durables et un Schéma Directeur du Développement Durable	10
Diffuser les savoirs et mobiliser la société	10
L'Université Clermont Auvergne et les collectivités au service de la réussite et du bien-vivre des étudiants.....	11
Amplifier le pouvoir d'agir des étudiants	11
Un engagement solidaire en faveur de l'inclusion	12
Une politique de logement et de restauration adaptée aux besoins étudiants	12
L'Université Clermont Auvergne, une université connectée aux acteurs de son territoire.....	13
Une stratégie d'implantation universitaire au service du développement territorial	13
Une université connectée aux acteurs socio-économiques locaux ayant pour ambition d'accélérer les collaborations entre monde universitaire et monde socio-économique	14
Accompagner le développement des compétences et des métiers stratégiques pour le territoire	15
DES OUTILS A DISPOSITION DE LA TERRITORIALISATION.....	17
Gouvernance territoriale.....	17
Des opérateurs, chefs de file de la mise en œuvre de la politique territoriale	19
L'Institut Universitaire de Technologie Clermont Auvergne : un IUT apprenant tourné vers l'avenir	19
L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'éducation Clermont Auvergne : un acteur historique de la politique territoriale de l'Université Clermont Auvergne	20
L'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires : un groupement d'intérêt public pour renforcer les liens entre université et collectivités territoriales.....	21
Mise en œuvre et suivi de la politique territoriale de l'Université Clermont Auvergne.....	22
Stratégie de contractualisation	22
Des indicateurs de suivi pour une évaluation optimale.....	23

L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE ET SON TERRITOIRE :	UN
DIALOGUE ADAPTE A CHAQUE SINGULARITE	25
L'Université Clermont Auvergne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des stratégies intimement liées.....	25
L'Université Clermont Auvergne et la métropole clermontoise : des liens resserrés et des actions au bénéfice de tous	28
L'Université Clermont Auvergne et ses campus universitaires territoriaux : un dialogue resserré avec les collectivités territoriales partenaires.....	33
Campus Universitaire d'Aurillac	35
Campus Universitaire de Montluçon.....	38
Campus Universitaire de Moulins	40
Campus Universitaire du Puy-en-Velay	42
Campus Universitaire de Vichy.....	45
Un dialogue adapté à l'ensemble des interlocuteurs territoriaux au service d'un maillage territorial optimum	48
Départements et Université Clermont Auvergne : un partenariat stratégique pour le développement territorial.....	48
Des partenariats de proximité pour répondre de façon singulière et adéquate aux enjeux de chaque territoire	52
CONCLUSION	55

LE MOT DU PRESIDENT

Depuis sa création en 2017, l'Université Clermont Auvergne (UCA) a fait de son implantation territoriale à la fois une caractéristique essentielle de son identité et de sa politique de différenciation, mais aussi un atout pour renforcer ses relations avec les différents acteurs territoriaux (collectivités, entreprises, associations...) et un levier pour son rayonnement national et international : c'est l'une des rares Universités à avoir fait de la dimension territoriale un axe important de son programme d'excellence, labellisé I-SITE. C'est pourquoi l'UCA a choisi de se positionner comme une « Université territoriale d'excellence » et d'entraîner dans cette dynamique l'alliance d'établissements et d'organismes d'enseignement supérieur et de recherche qu'elle porte et qui comprend, outre ses deux établissements-composantes (Clermont Auvergne Institut National Polytechnique - CA INP, Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont), 4 grandes écoles (VetAgro Sup, AgroParis Tech Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole, Clermont School of Business), 3 organismes (CNRS, INRAE, INSERM), 2 établissements de santé (CHU et Centre de lutte contre le cancer Jean-Perrin), le CROUS et 3 partenaires socio-économiques (Michelin, Limagrain, la FERDI) .

Ce schéma d'orientation de la politique territoriale (SOPT) de l'UCA s'inscrit clairement dans cette stratégie qui vise à faire du rapport aux territoires un axe à la fois identifiant et transversal du projet global de l'UCA. S'appuyant sur la politique de partenariats construite depuis 8 ans sur les différents territoires mais aussi sur les priorités stratégiques de notre Université, il dessine les grandes orientations qui guideront les actions et les projets de l'Université au cours des prochaines années. C'est pourquoi il se déploie en trois grandes parties : les enjeux et les objectifs d'une politique qui répond pleinement à l'ambition d'une « Université territoriale d'excellence » ; les outils de la politique territoriale de l'Université ; et enfin les spécificités et les projets partagés avec les acteurs territoriaux. Si ce schéma s'inscrit en cohérence avec le projet d'établissement et les missions de l'UCA, il implique également les membres de l'Alliance UCA, qui contribuent à nombre des actions déployées dans le cadre de cette stratégie territoriale.

Ce schéma souligne combien la politique territoriale de l'UCA répond non seulement à ses objectifs stratégiques, mais aussi à ses missions essentielles de service public. A travers la politique territoriale, ce sont les questions d'égalité territoriale, d'accessibilité à l'enseignement, d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes comme au développement économique des territoires qui sont posées. Et dans la mesure où cette politique vise à déployer dans les territoires la signature thématique de l'UCA (« Concevoir des modèles de vie et de production durable »), l'Université assume pleinement sa responsabilité sociétale et environnementale. Elle entend en effet accompagner les territoires dans les transitions multiples (environnementales, sociétales, économiques, numériques...) auxquelles ils sont confrontés, par la formation initiale et continue, par la recherche et l'innovation, par la diffusion des connaissances et le transfert de technologies... Le verbe « concevoir », mis en avant par cette signature, montre l'ambition de l'UCA de s'inscrire délibérément dans l'action et de proposer aux acteurs territoriaux des ressources qui leur permettront de relever les défis auxquels ils sont aujourd'hui confrontés.

En élaborant et en adoptant son schéma d'orientation de la politique territoriale, l'UCA entend assumer et renforcer dans la durée son impact sur l'économie, la société, les populations des territoires dans lesquelles elle est implantée. Elle aspire à inventer de cette façon un nouveau modèle d'Université, dépassant les clivages traditionnels entre connaissances fondamentales et applications et articulant étroitement les différentes échelles de son rayonnement (local, régional, national, international). C'est autour de cette ambition qu'elle entend fédérer l'ensemble des acteurs qui contribuent aux dynamiques et au développement des territoires.

Dans un contexte où les formations du supérieur constituent le meilleur vecteur de la mobilité sociale et une condition décisive de l'accès à l'emploi, la présence des acteurs de l'enseignement supérieur et de soutien à la vie étudiante sur leur territoire joue un rôle structurant. Clairement positionnée comme « **Université territoriale d'excellence** », l'UCA assume pleinement ce rôle et entend contribuer à résorber les fractures sociales, culturelles et territoriales qui fragmentent la société française aujourd'hui. C'est pourquoi, au cœur de son territoire d'implantation, l'UCA entend fédérer un large nombre d'acteurs, issus du monde académique, économique ou industriel, afin de créer un écosystème propice à l'internationalisation de ses formations et de sa recherche, au sein de campus thématiques soutenables et inscrits dans une démarche de responsabilité sociétale. Cette stratégie permet de constituer à l'échelle auvergnate un maillage territorial original, composé non seulement d'un réseau de campus thématiques étroitement interconnectés, offrant une plus grande lisibilité aux futurs étudiants et aux partenaires mais aussi d'initiatives singulières développées avec de nombreuses collectivités afin de répondre de manière spécifique à leurs besoins distincts.

Une université territoriale d'excellence, c'est aussi une université qui se distingue par sa capacité à transformer les spécificités et les atouts des territoires sur lesquels elle est implantée en les valorisant comme leviers de recherche, d'innovation pédagogique et technologique et de développement scientifique de façon à atteindre une reconnaissance nationale, européenne et internationale. Son ancrage territorial devient ainsi un marqueur distinctif de son excellence, à travers sa capacité à répondre de manière proactive aux besoins locaux et à s'intégrer pleinement dans les écosystèmes et dynamiques régionales.

Une Université territoriale d'excellence, c'est donc une Université :

- qui fait de sa relation aux territoires un élément fondateur de son identité et un levier pour son développement et son rayonnement à l'échelle régionale, nationale et internationale ;
- qui souhaite déployer sur les territoires sa signature thématique « Concevoir des modèles de vie et de production durables » ;
- qui inscrit son rapport aux territoires dans la durée, avec une démarche prospective qui doit permettre d'anticiper les besoins de territoires en termes de formation, de recherche, d'innovation et d'y répondre dans le cadre d'une démarche concertée et impliquant les acteurs de l'Alliance UCA.

L'UCA, forte de ses 6 instituts, de son rôle de coordination de l'Alliance UCA, de ses labellisations (I-SITE – *Initiatives – Science - Innovation - Territoires - Economie*, PUI – *Pôle Universitaire d'Innovation*, SAPS – *Sciences Avec et Pour la Société*, Université Européenne ARTEMIS, etc.) et de ses liens avec les acteurs territoriaux, s'affirme comme une université d'excellence au service de son territoire. Avec une communauté de 36 000 étudiants, 2 000 enseignants-chercheurs et 1 500 administratifs, elle reste à la pointe de l'innovation, tant dans ses formations que dans sa recherche. Sa politique territoriale repose sur sa capacité à collaborer avec des collectivités de toutes tailles, en proposant des solutions opérationnelles qui répondent aux attentes spécifiques des territoires, tout en valorisant l'enseignement, la recherche et l'innovation.

L'Université Clermont Auvergne : un maillage territorial exceptionnel

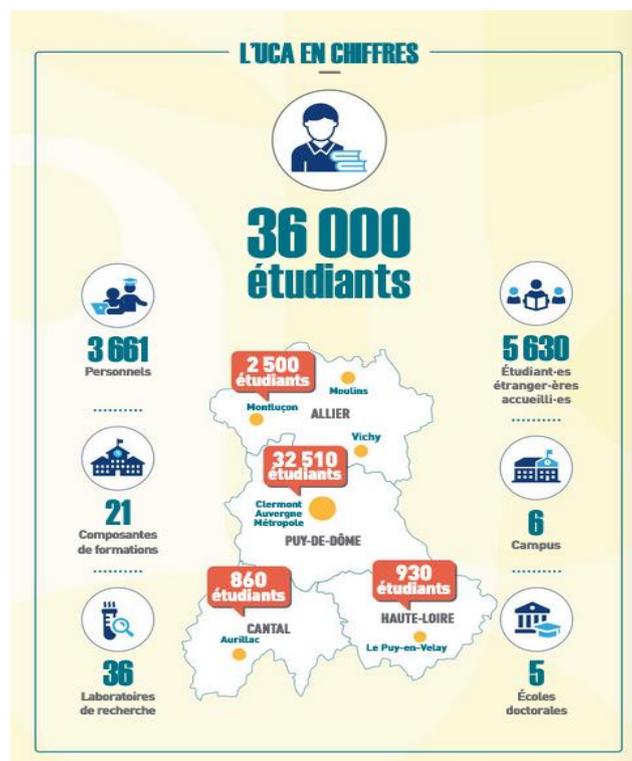
L'UCA est, depuis sa création, en 2017, une université étroitement connectée à son environnement territorial. Elle s'appuie sur ses campus métropolitains de Clermont-Ferrand (Cézeaux, Centre-ville, Chamalières, Estaing) et ses 5 campus territoriaux (Aurillac, Le Puy-en-Velay, Montluçon, Moulins, Vichy) implantés sur les quatre départements auvergnats (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme). En tant que pilote de l'Alliance UCA, elle coordonne également les projets communs portés sur les

territoires par l'ensemble des structures d'enseignement supérieur et de recherche, dont certaines (INRAE, le CROUS) ont une activité significative en dehors de la métropole clermontoise.

Forte de son label I-SITE, qui la positionne parmi les 17 Universités d'excellences en France et chef de file de la coordination territoriale de site – Alliance UCA, l'UCA entend affirmer son identité d'Université territoriale d'excellence. En effet, elle considère son implantation dans les territoires comme un atout non seulement pour répondre en proximité aux besoins des populations auvergnates en termes d'éducation, d'innovation, de développement économique mais aussi pour rayonner à l'échelle régionale, nationale et internationale. La richesse et la vitalité du tissu socioéconomique du territoire auvergnat organisé autour de bassins de vie dynamiques dans des zones urbaines mais aussi très rurales en fait un vivier d'initiatives et de richesses territoriales que l'UCA souhaite mettre en valeur et renforcer pour mieux assurer encore ses missions au service du développement éducatif, culturel, économique et social des territoires dans lesquels elle est implantée. Sa signature thématique autour « des modèles de vie et de production durables » en fait une université engagée en recherche et en formation sur les problématiques liées aux grandes transitions.

L'UCA propose à ses 36 000 étudiants une offre de formation diversifiée et internationale qui répond aux enjeux économiques et sociétaux actuels et leur permet de construire un parcours adapté. Les filières de formation sont adossées à la recherche et construites en interaction avec le monde socio-économique à tous les niveaux du cursus : licence, BUT, licence professionnelle, master, diplôme d'ingénieur, formation en santé et paramédical, doctorat.

Ouverte sur le monde, présente dans d'importants classements internationaux, l'UCA offre de nombreuses opportunités internationales à ses étudiants et vient d'ailleurs d'être labellisée Université européenne.



Démarche et objectifs du Schéma d'Orientation de la Politique Territoriale

A travers ce schéma d'orientation de politique territoriale, en fédérant la communauté universitaire et son territoire autour de grandes lignes directrices, l'UCA souhaite

- i) Expliciter et rendre lisible la stratégie territoriale singulière de l'UCA à destination des collectivités, des partenaires territoriaux et des personnels de l'UCA ;
- ii) Mettre en avant l'évolution de l'Université et son ouverture à de nouveaux publics et de nouvelles modalités d'action ;
- iii) Proposer aux différents acteurs une déclinaison opérationnelle de sa stratégie pour les années à venir en lien avec le prochain projet d'Etablissement de l'UCA ;

avec pour objectif majeur de valoriser et renforcer la contribution de l'UCA au développement durable et équilibré des territoires, en s'appuyant sur les domaines d'excellence de l'Université et sur une collaboration étroite avec les acteurs.

Cette stratégie territoriale permet aussi de prolonger la dynamique enclenchée depuis sa création et de relever les différents défis qui lui sont posés pour répondre à son ambition de « concevoir des modèles de vie et de production durables ».

À ce titre, le SOPT constitue avant tout un outil de gouvernance et de réflexion prospective co-construit permettant de porter des projets à forte dimension partenariale, dépassant ainsi la seule logique de schéma.

Il reflète la volonté de l'UCA d'œuvrer continuellement au renforcement du partenariat entre l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et les collectivités territoriales de façon à :

- garantir l'égalité des chances dans l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur :
 - favoriser l'accès de tous les publics à une formation de qualité, pour une insertion professionnelle réussie répondant aux besoins des acteurs socio-économiques en perpétuelle évolution ;
 - lutter contre le déterminisme social en notamment proposant des dispositifs d'accompagnement des lycéens modestes (Cordées de la réussite, tutorat, ..), en leur offrant la possibilité d'accéder à des aides financières (bourses, logements, repas), en leur proposant un soutien pédagogique (remise à niveau, parcours adaptés, ...) et en valorisant l'inclusion (diversité, lutte contre les discriminations) ;
- développer une recherche de haut niveau ouverte au grand public (citoyens) et aux acteurs socio-économiques, pour comprendre les enjeux de demain et en faire des leviers de développement économique et sociétaux ;
- faire rayonner notre territoire aux échelles nationale, européenne et internationale par la valorisation d'une identité commune forte qui produira des retombées positives pour tous.

Méthodologie :

La méthodologie déployée a pour objectif d'instaurer une coopération durable avec les parties prenantes, fondée sur un portage partagé des actions adaptées aux spécificités du territoire.

- Phase 1 : identifications des atouts de chaque campus – interne UCA – année n-1
- Phase 2 : dialogue avec les collectivités territoriales autour des caractéristiques de chaque territoire et des stratégies politiques engagées – année n-1
- Phase 3 : co-construction de feuilles de routes avec chacune des collectivités explicitant la stratégie commune et les objectifs fixés :

- Dialogue nourri avec les collectivités via les conseils d'orientations stratégiques et des réunions de co-construction ;
- Travail en interne UCA en lien avec l'auto-évaluation interne HCERES – Costra territorial + échange avec l'ensemble des personnels (enquête + AG campus et instituts) ;
- Phase 4 : validation du SOPT et des orientations communes – année n ;
- Phase 5 - apporter des solutions complémentaires à des besoins spécifiques :
 - mise en œuvre opérationnelle des projets – année n à n+5 ;
 - mise en réseau partenaires pertinents pour imaginer des solutions innovantes les plus transversales possibles et s'appuyant sur les acteurs locaux de façon prioritaire et en utilisant l'ensemble des compétences présentes au sein de l'UCA (calendrier – coût-pilotage- ...)

ENJEUX ET AMBITIONS

L'UCA, université territoriale d'excellence, qui se distingue par sa signature thématique « Concevoir des modèles de vie et de production durables », affirme son engagement envers les défis majeurs du XXI^e siècle. Cette stratégie, au cœur de son projet académique, scientifique et territorial, traduit une vision ambitieuse articulée autour de trois axes fondamentaux que sont la recherche pluri et interdisciplinaire, la formation adaptée aux enjeux sociétaux et l'engagement territorial tout en œuvrant à sa visibilité internationale.

Par ailleurs, en tant qu'animatrice de « l'Alliance UCA », l'UCA coordonne l'action d'établissements, d'organismes et de partenaires qui contribuent de façon souvent décisive aux différents volets de cette stratégie territoriale. Les dispositifs portés en partenariat avec les collectivités sont souvent contractualisés au titre de l'Alliance ou associent plusieurs de ses membres qui, pour certains d'entre eux (INRAE, le CROUS), assument leurs missions sur les territoires non métropolitains et, pour d'autres (VetAgro Sup), contribuent à de nouvelles formes d'intervention territoriale via leur implication dans l'IADT. La politique territoriale est un des domaines d'action sur lesquels la coordination territoriale assumée par l'UCA présente la plus-value la plus évidente, aussi bien en termes de visibilité que d'efficience.

Une communauté universitaire motrice des transitions du territoire

À l'heure où les défis écologiques et environnementaux se multiplient, l'UCA se positionne comme un acteur majeur des transitions du territoire. En plaçant la recherche, l'éducation et la sensibilisation au cœur de sa mission, elle contribue activement à transformer le territoire et à accompagner son évolution vers un modèle plus durable et résilient.

La recherche, levier de transformation du territoire ou comment éclairer les politiques publiques grâce à la recherche

Trois dynamiques majeures, qui perdurent depuis plusieurs années, façonnent notre capacité à collaborer avec la société : l'accélération des innovations technologiques, l'importance sans précédent de la crise environnementale et les mutations sociales profonde. Elles interrogent en effet la résilience de nos sociétés et soulignent la nécessité d'utiliser la science pour éclairer, analyser et proposer des réponses appropriées. Or, nous faisons face aujourd'hui à une méfiance grandissante d'une partie de la population française, dans un contexte où le rejet des élites amalgame souvent les responsables politiques et les chercheurs. Par ailleurs, les transformations du paysage médiatique tendent à effacer la notion d'expertises dans le débat public, conduisant parfois à réduire la science à une réponse technologique simpliste, tandis que l'essor des mouvements populistes menace l'autonomie des institutions académiques dans de nombreux pays.

Aussi, en collaborant avec les élus et les décideurs, la communauté universitaire Clermont Auvergne souhaite mettre à leur disposition des connaissances et avancées scientifiques, basées sur des données rigoureuses, permettant d'orienter et d'informer les choix des décideurs locaux en identifiant des stratégies et initiatives concrètes et en offrant ainsi un socle scientifique solide contribuant à renforcer l'efficacité et la pertinence des politiques publiques adaptées aux enjeux de transition écologique et sociale actuels. Dans ce cadre, les travaux de recherche menés au sein de l'UCA ont pour ambition de jouer un rôle essentiel en tant que moteur de transformation.

Dans ce but et de façon à être en mesure d'apporter des réponses et éclairages les plus complets possibles aux thématiques sociétales d'intérêt, l'UCA a structuré en son sein différents « pôles interdisciplinaires » regroupant un ensemble de chercheurs aux compétences transverses sur des sujets qui intéressent particulièrement les collectivités et les citoyens et qui peuvent être saisis dans l'objectif d'apporter une ou des réponses les plus transversales et éclairées possibles aux différents

questionnements : Fédération de recherche sur l'eau/Pôle sur la durabilité/ Centre international de Recherche (CIR) « agroécosystèmes durables »/CIR « systèmes et services innovants pour les transports et la production »/CIR « santé humaine et mobilité »/CIR « risques naturels catastrophiques et vulnérabilité socio-économiques »/ Groupe d'Experts Scientifiques Clermont Auvergne Habitabilité des Territoires Durables.

S'engager en faveur des transitions – une signature autour des modèles de vie et de production durables et un Schéma Directeur du Développement Durable

Depuis 2017, l'initiative CAP20-25 a soutenu le développement d'une nouvelle université de recherche intégrée, appuyée sur une signature thématique identifiante, « concevoir des modèles de vie et de production durables », autour de laquelle se sont mobilisés l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche impliqués dans la labellisation I-SITE. La création de l'EPE en 2021, a permis de consolider cette dynamique, en portant au plus haut niveau d'ambition les missions fondamentales de service public de l'UCA et en articulant ses différentes échelles de développement (territorial, national et international), autour de cette thématique identifiante portant ainsi clairement une attention particulière aux enjeux et aux défis du développement durable, qui sont au cœur de sa signature.

En outre, en intégrant pleinement les principes de développement durable dans ses actions via notamment la mise en place de son Schéma Directeur du Développement Durable, l'UCA réaffirme son engagement en faveur des transitions écologiques, environnementales, sociales et économiques responsables. Ce choix stratégique et éthique témoigne de sa volonté d'être un acteur moteur de changements positifs et d'inciter l'ensemble de la société à s'engager en faveur d'un futur plus responsable et plus résilient.

Diffuser les savoirs et mobiliser la société

Au-delà des cercles académiques, l'UCA s'engage activement dans la diffusion des savoirs auprès de la société civile pour sensibiliser et impliquer le plus grand nombre dans la transition sous toutes ses formes. En effet, les défis actuels auxquels la société fait face, qu'ils soient environnementaux ou sociétaux appellent à redéfinir la place de l'université et le rôle du savoir dans la société, en concevant une université intégrée, tissant des dynamiques de co-construction avec la société dans toutes ses dimensions.

Dans cette vision, l'université ne se contente plus de transmettre le savoir mais a fait le choix, via la mise en place des démarches de living-labs et de city-labs depuis plusieurs années déjà, d'impliquer les usagers (citoyens, agriculteurs, institutions publiques, ...) au cœur de ses recherches. Cela suppose de dépasser les modèles de transmission linéaire des savoirs pour structurer et engager un dialogue permanent entre science et société, et contribuer aux enjeux de développement économique, de cohésion sociale et de transition environnementale. En effet, ces initiatives illustrent la volonté de favoriser une recherche appliquée, ancrée dans les réalités des territoires, pour offrir des solutions innovantes et accessibles à tous en impliquant directement les citoyens au cœur de la recherche universitaire. Ces laboratoires vivants favorisent une approche participative où citoyens, chercheurs et acteurs locaux travailleront ensemble à l'élaboration de solutions innovantes.

En outre, par le biais d'actions de vulgarisation (Fête de la science, Puy de Sciences, ...), d'événements publics et festivals (conférences thématiques de l'Université ouverte, séminaires, Nuées ardentes ...), de partenariats avec les médias mais aussi en mettant à disposition du grand public, un riche patrimoine scientifique (Verger-conservatoire, collection de géologie, herbiers universitaires, Musée virtuel, ...), l'UCA rend accessible à tout public les avancées scientifiques et les connaissances, permettant ainsi de susciter une prise de conscience collective et de créer une dynamique commune vers un futur plus durable.

L'Université Clermont Auvergne et les collectivités au service de la réussite et du bien-vivre des étudiants

L'UCA, en partenariat avec les collectivités locales et avec le CROUS, s'engage pleinement pour améliorer le cadre de vie et renforcer le bien-être des étudiants afin de favoriser leurs conditions d'étude et leur réussite. À travers des initiatives ciblées, elle soutient et encourage leur épanouissement, leur autonomie, et leur engagement au sein de la société, en créant un environnement où chacun peut contribuer et se réaliser.

Amplifier le pouvoir d'agir des étudiants

Pour que chaque étudiant puisse à la fois être acteur de son parcours et acteur de la société, l'UCA encourage les initiatives en matière de citoyenneté active, de mobilisation collective et d'entrepreneuriat étudiant. À travers des dispositifs tels que l'entrepreneuriat étudiant et la convention étudiante, l'université accompagne les jeunes dans la concrétisation de leurs idées, qu'elles soient tournées vers des projets professionnels ou des actions citoyennes.

L'entrepreneuriat étudiant à l'UCA revêt une importance stratégique, tant pour les étudiants que pour le développement économique et social de la région. En promouvant une culture entrepreneuriale, l'UCA offre aux étudiants une opportunité unique de développer des compétences essentielles, telles que la créativité, la gestion de projet et la résilience, tout en les préparant à relever les défis du marché du travail. Dans ce cadre, le dispositif Clermont Auvergne Pôle Etudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (CA PEPITE), joue un rôle clé en accompagnant les étudiants porteurs de projets innovants. En favorisant l'émergence de projets de création d'entreprises et en soutenant des initiatives variées, l'université stimule l'innovation locale et contribue à la dynamisation de l'écosystème entrepreneurial auvergnat. De plus, ces programmes permettent aux étudiants de transformer leurs idées en entreprises viables grâce à un encadrement personnalisé, des ateliers pratiques, et des partenariats avec des acteurs économiques. Cette approche multidimensionnelle favorise non seulement l'insertion professionnelle, mais également le rayonnement de l'université à travers la réussite de ses jeunes entrepreneurs.

En 2024, le dispositif CA PEPITE a fêté ses 10 ans, et mis en avant le fait que 31% des alumni accompagnés par ce dernier ont créé une entreprise (205 entreprises créées pour 666 alumni), un chiffre largement au-dessus de celui de la moyenne nationale (20%). En outre, le nombre d'étudiants-entrepreneurs UCA ne cesse de croître, la promotion 2024/2025 comptant 211 étudiants-entrepreneurs soit + 26 % qu'en 2023/2024 avec un effort porté depuis 2023, en lien avec la stratégie territoriale de l'UCA, sur l'accompagnement des étudiants présents sur les campus territoriaux (recrutement d'une la chargée de développement territorial en 2023) passant de 13 en 2021/22 à 32 pour la promotion 2024/2025. La nouvelle feuille de route nationale des PEPITE incitant à la mise en place de campus Pépité territoriaux associée au déploiement des Maisons d'Innovation Territoriale sur les campus territoriaux UCA devraient encore permettre de développer l'accompagnement des étudiants-entrepreneurs sur les territoires.

La convention étudiante, quant à elle, nouvelle instance mise en place depuis février 2025, regroupe des représentants des usagers issus de toutes les instances de l'Université (composantes, instituts, campus territoriaux, conseils centraux et associations étudiantes), et a pour objectif de renforcer la participation active et significative des étudiants et étudiantes dans les décisions stratégiques de l'établissement. Elle a en outre pour particularité d'être elle-même composée en son sein d'une commission permanente dédiée aux campus territoriaux de façon à traiter plus spécifiquement les problématiques rencontrées par ces campus et d'apporter des réponses plus rapides et adaptées avec l'ambition d'accompagner chaque étudiant, quelle que soit sa localisation. Grâce à cette instance, la représentation des usagers favorisera également le dialogue entre les différents territoires d'appui,

renforçant ainsi la cohésion inter-campus. En effet, de nombreux projets soutenus par l'UCA ont des retombées concrètes sur les territoires : accompagnement de publics particuliers, organisation d'évènements de sensibilisation, actions en faveur de la transition écologique, participation au dynamisme économique...

Enfin, de façon concomitante et avec l'objectif d'assurer un lien privilégié entre la gouvernance de l'UCA et les étudiants et étudiantes présents sur les campus territoriaux., un chargé de mission étudiant spécifiquement en charge de la vie des campus a également été nommé en mars 2025.

Un engagement solidaire en faveur de l'inclusion

La question des situations d'isolement en milieu étudiant est depuis de nombreuses années une problématique forte au sein des établissements d'enseignement supérieur. Aggravée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, la hausse du nombre de personnes souffrant de troubles dépressifs est « sans précédent » depuis 2017 et la hausse est majeure chez les jeunes adultes (18-24 ans), avec 20,8 % de cette tranche d'âge touchée en 2021, contre 11,7 % quatre ans auparavant. Le constat est identique pour les étudiants en situation de handicap, dont beaucoup se retrouvent en situation d'isolement. Aussi, depuis plusieurs années maintenant, l'UCA s'est engagée en faveur de l'accueil des publics en situation de fragilité ou éloignés de l'université, comme les étudiants en situation de handicap notamment les neuro-atypiques, les étudiants réfugiés. Elle soutient également des initiatives étudiantes à destination des étudiants précaires (épiceries solidaires AGORAÉ et ESOPE63) et des détenus (association Albin). L'UCA travaille également à favoriser la cohésion sociale et l'entraide sur notre territoire mais aussi à lutter contre toute forme de discrimination avec par exemple le programme d'actions culturelles et scientifiques REFUGEA qui aide à tisser des liens entre réfugiés, étudiants d'ici et gens d'ailleurs.

De façon à mettre au cœur de son action, le bien-être étudiant, le renforcement des liens sociaux et l'accompagnement à l'autonomisation dans un monde en bouleversements écologiques, sociétaux et géopolitiques, l'UCA a fait le choix de développer, depuis 2024, le projet « culture en commun », programme d'actions proposé par 3 services transversaux de l'université (culture, santé, sport), consistant à mettre en place des parcours de santé fondés sur la pratique collective du sport et des arts afin de lutter contre l'isolement étudiant. Ainsi, par le biais de collaborations avec les acteurs culturels locaux et la mise en place de manifestations artistiques, l'université entend favoriser l'ouverture d'esprit et l'enrichissement personnel. Cette dynamique culturelle commune renforce le sentiment d'appartenance et contribue à créer une communauté étudiante vivante et solidaire.

En outre, l'UCA est aujourd'hui engagée dans une démarche de labellisation Atypie friendly de façon à adapter ses pratiques aux besoins spécifiques des étudiants et personnels neuro atypiques et favoriser leur inclusion.

Une politique de logement et de restauration adaptée aux besoins étudiants

Consciente des défis que posent le logement et la restauration pour la qualité de vie des étudiants, l'UCA travaille de façon très étroite avec le CROUS Clermont Auvergne qui en collaboration avec les collectivités, mène une politique ambitieuse de réhabilitation et de rénovation énergétique des restaurants et logements étudiants afin de leurs proposer notamment des logements abordables et confortables, tout en répondant aux exigences écologiques actuelles.

Dans le domaine de la restauration, le CROUS met à disposition des offres alimentaires de qualité, accessibles à tous, en favorisant les circuits-courts et des aliments apportant une qualité nutritionnelle optimale. Il porte également une attention particulière au temps accordé aux repas et aux conditions dans lesquelles ils sont pris de façon à offrir aux étudiants un service de qualité optimal favorisant leurs conditions d'études.

Le CROUS en lien avec l'UCA est également particulièrement attentif à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants internationaux en déclinant une politique internationale sociale forte de façon à permettre à tout étudiant étranger de venir étudier en France dans des conditions dignes favorisant leur réussite. En outre, le CROUS en proposant de nombreuses activités culturelles aux étudiants, contribue à favoriser le bien-être étudiant et à enrichir leur expérience universitaire.

Dans le cadre des liens qui les unissent, l'UCA, le CROUS et la ville de Clermont-Ferrand ont fait le choix en 2025 de mettre en place une feuille de route stratégique qui sera mise en œuvre via une convention tripartite de façon à favoriser encore la vision commune qu'ils partagent et favoriser ainsi la coordination des différentes actions permettant de proposer l'accompagnement le plus complet possible aux étudiants du site Clermont Auvergne.

L'Université Clermont Auvergne, une université connectée aux acteurs de son territoire

L'UCA ne se contente pas de réagir aux défis actuels. Elle anticipe les besoins futurs et construit des partenariats durables pour accompagner les transitions nécessaires, en cohérence avec ses grandes missions de service public :

- dans le champ de la formation, l'UCA anticipe les compétences nécessaires pour une économie durable et propose des cursus qui préparent les étudiants aux défis de la transition écologique et énergétique, en intégrant également les dimensions sociales et économiques ;
- dans le champ de la recherche, l'UCA encourage la recherche interdisciplinaire et la recherche-action, qui visent à produire des connaissances utiles pour les acteurs du territoire et à accompagner la mise en œuvre de solutions durables. Cette démarche s'inscrit dans une temporalité longue, car elle nécessite de construire des relations de confiance avec les partenaires locaux et de mener des projets itératifs ;
- pleinement actrice des transitions environnementales et sociétales, l'UCA s'investit dans des projets de développement territorial qui ont un impact à long terme, comme la revitalisation de friches industrielles ou la promotion de l'économie circulaire. Ces initiatives nécessitent un engagement constant et une vision partagée avec les collectivités et les entreprises.

Une stratégie d'implantation universitaire au service du développement territorial

Consciente de son rôle de catalyseur territorial, l'UCA a développé, dès 1968 et la création de l'Institut Universitaire Technologique (IUT) d'Allier à Montluçon, une stratégie d'implantation équilibrée pour offrir un accès à l'enseignement supérieur dans diverses zones de la région auvergnate. Au milieu des années 1990, ce sont les campus d'Aurillac, de Moulins et du Puy-en-Velay, qui ont été constitués dans le cadre du « plan Université 2000 » avec des antennes des IUT en grande partie financées par l'Etat ; la création de ces antennes d'IUT s'effectuant selon une logique d'aménagement du territoire, au profit des chefs-lieux de département. Enfin, Vichy, constitué au tournant des années 2000, sur l'initiative de la municipalité puis de l'agglomération de Vichy qui met à disposition un bâtiment rénové pour l'occasion (« Pôle Lardy ») et des personnels pour en assurer son fonctionnement.

De façon parallèle et complémentaire, les premières écoles normales en Auvergne qui étaient apparues au XIXe siècle, notamment à Clermont-Ferrand entre 1841 et 1845, avec la volonté de former des enseignants qualifiés pour le primaire, dans le cadre de la démocratisation de l'éducation, puis à Moulins en 1882 et à Aurillac en 1958, deviennent, à compter de 1990, des IUFM, intégrés à l'université Blaise Pascal pour professionnaliser la formation. En 2013, ces structures évoluent en Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE), puis en Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPE). Ces transformations traduisent l'adaptation de la formation des enseignants aux besoins éducatifs et universitaires de chaque époque tout en maintenant une forte implantation territoriale indispensable pour permettre un accès à l'éducation pour tous.

En créant des campus universitaires regroupant une offre de formation singulière et variée dans différentes localités, l'UCA favorise l'attractivité de territoires non métropolitains, contribue à réduire les disparités d'accès à l'éducation et stimule l'économie locale en proposant des formations au plus près des besoins en compétences recherchées par les entreprises des bassins attenants. Cette présence permet également de renforcer l'impact social et culturel de l'université auprès des citoyens en créant un véritable lien de proximité.

Une université connectée aux acteurs socio-économiques locaux ayant pour ambition d'accélérer les collaborations entre monde universitaire et monde socio-économique

Engagée depuis toujours auprès des acteurs socio-économiques de son territoire, l'UCA, depuis 2017 et sa labellisation I-SITE, a placé au cœur de sa stratégie d'innovation et de valorisation le développement des partenariats avec le monde socio-économique. Elle dispose à ce titre, depuis le dernier trimestre 2019, d'une filiale de valorisation : Clermont Auvergne Innovation dont l'objectif est de valoriser l'ensemble des actifs et des compétences de la communauté scientifique, auprès des entreprises, jusqu'à l'accompagnement à la création d'entreprises deeptech.

En sus, depuis 2021 et sa labellisation en tant que chef de file du Pôle Universitaire d'Innovation CAP I-TErr, l'UCA porte l'ambition de dynamiser les relations entre le monde académique et le monde socio-économique afin de démultiplier les retombées économiques de la recherche sur l'ensemble de son territoire d'implantation. C'est d'ailleurs à ce titre qu'en décembre 2024 a été inaugurée la Maison de l'Innovation du campus des Cézeaux, lieu totem de l'innovation qui constitue une porte d'entrée privilégiée pour bénéficier de façon simple de toute l'offre de services du site universitaire clermontois, que l'on soit une entreprise, une collectivité, un étudiant ou un personnel de recherche. Elle a pour ambition, grâce à la mise en place d'une programmation événementielle mettant en lumière les atouts et les réussites du site de dynamiser l'écosystème de l'innovation régional en favorisant les rencontres et les collaborations entre toutes les parties prenantes de l'innovation. A compter de 2025, des Maisons de l'Innovation territoriales, seront également déployées sur les campus territoriaux de l'UCA du Cantal, de la Haute-Loire et de l'Allier de façon à développer une offre de services spécifique à chaque site, en fonction des thématiques, des acteurs présents sur chaque territoire et des besoins de ces derniers. Seront également associés à ces maisons de l'innovation des comités de pilotage regroupant les acteurs majeurs de l'innovation en une instance de concertation permettant de travailler sur une vision stratégique partagée à même de dynamiser chaque bassin industriel et favoriser encore le rayonnement et l'attractivité des territoires d'implantation de l'UCA.

En sus, afin de multiplier les collaborations avec les entreprises et de développer des partenariats efficaces et agiles, l'UCA s'appuie sur les compétences de ses différents opérateurs :

- **Clermont Auvergne Innovation (CAI)** : filiale de valorisation et de transfert des actifs de la Recherche de l'UCA créée en 2019, elle assure l'interface entre les laboratoires de recherche de l'université et le monde économique en simplifiant et en accélérant les collaborations et leur valeur ajoutée. Elle permet l'accès agile des entreprises aux actifs et compétences de la communauté scientifique, assure la détection et la maturation de solutions innovantes issues de travaux de recherche, jusqu'à la création et l'accélération de start-ups Deeptech et joue ainsi un rôle clé dans le dynamisme économique de la région, en soutenant les initiatives innovantes et en facilitant les partenariats entre différents acteurs du secteur public et privé ainsi que la création d'entreprises ;
- **Club d'Entreprises** : créé en 2024, le Club des Entreprises a pour ambition de fédérer des entreprises auvergnates (en particulier les start-ups, PME et ETI), des acteurs associatifs et publics offrant des débouchés aux étudiants, souhaitant promouvoir une collaboration étroite avec les formations, et les équipes pédagogiques de l'UCA. Les actions proposées par le Club ont pour objectif de contribuer à la réflexion et au développement de l'offre de formation initiale et continue

de l'UCA mais aussi à la construction de la nouvelle offre de formation 2027-2031. Les collaborations doivent permettre de favoriser la professionnalisation et l'insertion professionnelle des étudiants (aide à l'orientation, mentorat, etc.). Enfin, le Club assurera notamment la promotion auprès des étudiants les opportunités professionnelles du territoire (stages, alternances, emplois, projets d'entreprises), tout en renforçant la marque employeur des partenaires. Il mettra en avant les compétences et les ressources du site académique pour les entreprises ;

- **Fondation UCA** : elle soutient les activités de l'UCA telles que la promotion de l'excellence académique, la recherche innovante, et l'accès à l'éducation à travers la collecte de fonds (mécénat d'entreprises) et le financement d'initiatives qui ne sont pas toujours couvertes par les ressources publiques ou institutionnelles. Elle entretient à ce titre, depuis 2008, des relations partenariales avec des entreprises, des collectivités, des établissements publics, des associations et d'autres fondations. Les partenariats développés par la Fondation concernent le montage de chaires mécénales ou le soutien à des projets spécifiques (« mécénat » lorsqu'il s'agit d'entreprises) et la récolte de dons non-fléchés (« donateurs universels »).

Accompagner le développement des compétences et des métiers stratégiques pour le territoire

A l'UCA, l'innovation et la formation sont au cœur des projets qui façonnent les métiers de demain. L'université s'engage résolument à répondre aux enjeux futurs en offrant des formations adaptées aux évolutions des secteurs économiques, technologiques et sociétaux, tout en favorisant un lien étroit entre la recherche, les compétences et les métiers d'avenir et cela afin de réduire les pénuries de compétences, de doter le territoire d'une main-d'œuvre qualifiée et capable de relever les défis futurs et de favoriser l'insertion professionnelle et l'employabilité.

A ce titre, 3 projets « Compétences et métiers d'avenir » sont actuellement mis en œuvre par l'UCA (CMA Famous, CMA Académie des mobilités, CMA Procédés du Futur -Décarbonés et Durables) touchant les filières d'avenir que sont la mobilité durable, la décarbonation de l'industrie et la microbiologie industrielle

Concernant la thématique spécifique de la santé, l'UCA travaille étroitement avec le CHU de façon à développer une politique d'universitarisation singulière du territoire de l'ex région Auvergne en lien avec les collectivités territoriales partenaires. Dans ce cadre et de façon à ce que tout le territoire d'implantation de l'UCA puisse bénéficier des compétences des étudiants en santé, différents dispositifs sont mis en œuvre par les UFR de médecine, de pharmacie et d'odontologie.

Ainsi, afin former un maximum de professionnels de santé susceptibles de s'établir en Auvergne et de répondre aux besoins de la population locale, l'Université d'Auvergne puis l'UCA ont toujours fortement soutenu l'accès aux formations paramédicales et en particulier celles issues de la réadaptation depuis la création du dispositif législatif de l'Universitarisation en 2009.

En outre, les UFRs Santé de l'UCA fédérées au sein de l'Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement, ont été les premières en France mettre en place un service sanitaire pour tous les étudiants en santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, professions paramédicales intégrées) sur l'ensemble du territoire de l'académie dans le cadre d'une politique de prévention et de promotion de la santé dans les collèges et lycées des quatre départements auvergnats et limitrophes (UCA = site pilote).

De plus, et toujours de façon à inciter les installations de professionnels de la santé en zones sous-denses et à lutter contre la problématique des déserts médicaux, l'UCA développe une politique incitative forte en notamment i) encourageant fortement leurs étudiants à réaliser des stages dans les zones sous-denses en leur faisant bénéficier d'un encadrement de qualité par des Maîtres de Stage agréés sur l'ensemble du territoire , ii) créant des postes de professeurs associés dans les hôpitaux

territoriaux et de postes hospitalo-universitaires de territoire destinés à accueillir des internes dans les hôpitaux périphériques, iii) ouvrant une formation Préparateur en Pharmacie (métiers en tension) en partenariat avec les 4 départements du territoire Auvergne, iv) organisant des journées de découverte des territoires sous-denses.

Enfin, le projet de création d'un département de simulation commun et mutualisé UCA / CHU au sein d'un nouveau bâtiment sur le campus Dunant à Clermont-Ferrand ayant pour ambition d'offrir une formation de pointe aux étudiants de l'UCA viendra encore renforcer cette politique territoriale.

En portant ces différentes ambitions sur la longue durée, l'UCA se positionne comme une université européenne singulière par son approche temporelle de la politique territoriale. Elle ne se contente pas d'être un acteur ponctuel de projets isolés, mais elle s'inscrit dans une démarche de transformation durable des territoires, en construisant des partenariats solides et en anticipant les défis de demain. C'est pourquoi il est essentiel de mettre en place des outils robustes, à l'appui de cette stratégie territoriale appelée à jouer un rôle fortement structurant.

Gouvernance territoriale

Campus territoriaux

Afin de décliner les grandes orientations de sa politique territoriale, l'UCA a mis en place depuis 2021 des conseils d'orientation stratégiques au sein de chacun de ses 5 campus territoriaux pour définir, suivre et actualiser les principes, objectifs et modalités de ses partenariats avec les collectivités locales. L'objectif majeur de ces conseils est de co-construire avec les collectivités partenaires une feuille de route stratégique, spécifique à chaque campus territorial. Ces feuilles de route, pluriannuelles mais soumises à une révision annuelle, définissent et déclinent les actions spécifiques de territorialisation dans le cadre des missions de l'Université (recherche, formation, innovation, vie de campus, ...). Les actions sont ensuite mises en œuvre de façon opérationnelle par les comités opérationnels de campus.

Le Conseil d'Orientation Stratégique (COS)

Ses missions : Les conseils d'orientation stratégiques sont préparés et réunis chaque année. Ils regroupent notamment le Président de l'UCA et les présidents du Département et de l'intercommunalité concernés par le campus territorial. Ils permettent de co-construire la stratégie de chacun des sites (en termes de recherche, formation, bâtimentaire, vie étudiante, ...) et de définir le budget correspondant. Une fois la feuille de route validée, elle est déclinée sous forme de conventions permettant de contractualiser entre l'Université et la collectivité concernée, de s'accorder sur les actions à mettre en place et sur leur planning. Un rapport d'activités annuel est réalisé en amont pour chacun des campus et sert de base aux discussions menées par le COS.

Le Comité Opérationnel de Campus (COC)

Ses missions : Les comités opérationnels de campus sont réunis de façon bisannuelle, pour coordonner les actions à mettre en place, établir la clé de répartition des dépenses envisagées, engager les réflexions sur la mutualisation de moyens via des CPOM de campus territorial et relayer les informations entre toutes les parties prenantes. Ils traduisent en mode opérationnel les orientations définies par le COS de l'année en cours et permettent de préparer le COS de l'année suivante. Il est présidé par le Directeur de l'IUT.

Campus métropolitain

La structuration et la gouvernance de la politique universitaire sur le territoire de la métropole clermontoise sont différentes, du fait du périmètre et de la multiplicité des acteurs. En effet, le territoire clermontois, qui concentre près de 80 % des étudiants et la majorité des activités de recherche de l'UCA, occupe une place centrale dans cette dynamique.

Ainsi, au-delà de la mise en place d'un COS Métropolitain regroupant le Président de l'UCA et le président de CAM et permettant de co-construire la stratégie commune (en termes de recherche, formation, bâtimentaire, vie étudiante, ...) et de définir le budget correspondant, un travail a été lancé en 2024 dans le cadre d'une démarche prospective ambitieuse à l'horizon 2040 et mobilisant ses partenaires académiques, institutionnels et territoriaux (étudiants, personnels et décideurs locaux), de façon à imaginer des réponses aux défis de demain, définir une ambition renouvelée pour la communauté universitaire et renforcer notre capacité d'action collective. La participation des acteurs du territoire a constitué un atout stratégique majeur dans cette démarche collective et a permis de faire émerger 3 sujets autour desquels des comités de pilotage seront créés et viendront nourrir les

réflexions du cos métropolitain en garantissant l'efficacité, la cohérence et les synergies entre leurs actions. Cette dynamique renouvelée doit permettre d'ancrer notre collaboration dans le temps et d'en faire un levier structurant au service du développement et de l'attractivité du territoire clermontois et de son université. Cette nouvelle structuration repose sur la mise en place d'instances agiles et efficaces, agissant dans le respect des compétences propres à chaque institution, et qui devront veiller à ne pas alourdir les dynamiques déjà existantes :

- **Un Conseil stratégique (COS métropolitain)** assurera la supervision politique des travaux, le suivi des actions mises en place et les arbitrages nécessaires à la bonne mise en œuvre du partenariat. Il réunira deux fois par an les responsables politiques de nos 3 institutions.
- **Des Comités thématiques** seront chargés de décliner et de porter la mise en œuvre d'un plan d'action sur les différents axes des trois thèmes. Chaque comité réunira une fois par trimestre les acteurs politiques et administratifs pertinents en fonction du thème concerné. Il sera animé par les représentants de nos 3 institutions, désignés en fonction des sujets à l'ordre du jour et associera les directeurs de services pertinents.
 - Comité thématique « Recherche » :
Objectif : préciser comment les activités de recherche menées par l'UCA peuvent répondre aux besoins de la Ville-Métropole, tout en renforçant l'impact des politiques publiques et l'attractivité du territoire
 - Comité thématique « Etudiant » :
Objectif : identifier des synergies pour renforcer l'intégration des étudiants à la communauté locale, améliorer leur qualité de vie et dynamiser les interactions avec les habitants, tout en explorant les moyens de renforcer le rôle de l'UCA comme acteur culturel et social de la métropole clermontoise.
 - Comité thématique « international » :
Objectif : structurer ces relations pour renforcer l'attractivité et le rayonnement international du territoire, tout en explorant de nouvelles opportunités stratégiques.
- **Des Groupes de travail** pourront être mis en place en fonction des besoins sur chaque axe de chaque thème, en veillant en particulier à mobiliser en priorité et le cas échéant les instances déjà existantes. Leur composition et leur fréquence seront adaptés aux exigences opérationnelles de chaque axe.

UCA

Le Comité Stratégique Territorial (CoStra Terr)

Cette instance dédiée spécifiquement à la réflexion et à l'échange sur la politique territoriale de l'UCA permet d'en piloter et d'en coordonner sa stratégie.

Les objectifs de ce CoStra sont de :

- définir les grandes orientations stratégiques de la politique territoriale de l'UCA
- coordonner la mise en œuvre et le déploiement de cette politique territoriale via la mise en œuvre du Schéma d'orientation de la politique territoriale
- mesurer l'efficacité, la pertinence, la cohérence et l'impact du SOPT au fil du temps par rapport aux objectifs fixés.

Ce CoStra se réunit deux fois par an sous l'impulsion du Président de l'UCA.

Des opérateurs, chefs de file de la mise en œuvre de la politique territoriale

L'Institut Universitaire de Technologie Clermont Auvergne : un IUT apprenant tourné vers l'avenir

L'IUT Clermont Auvergne constitue l'un des six instituts de l'UCA créés sous l'impulsion de l'I-Site CAP 20-25 et a pour objectifs d'accompagner non seulement la mise en œuvre des offres de formation que sont les BUT, mais aussi l'internationalisation et la valorisation de sa recherche, en développant la notion d'IUT apprenant. Cette ambition répond à un double engagement : favoriser les échanges avec les 6 campus sur lesquels l'IUT CA est implanté couvrant ainsi les 4 départements d'implantation de l'UCA (Puy de Dôme, Cantal, Haute-Loire et Allier) et répondre aux objectifs stratégiques de la politique territoriale de l'UCA.

Chaque campus étant riche de ses spécificités culturelles, entrepreneuriales, socio-économiques etc., l'IUT CA souhaite grâce à ses relations privilégiées et de proximité, avec les acteurs socio-économiques, le tissu professionnel local et le monde universitaire travailler à :

- La formation et l'insertion professionnelle en proposant des formations qui répondent aux besoins du marché du travail local. Il collabore ainsi avec les entreprises et les collectivités de la région pour adapter les programmes à la demande des secteurs économiques en développement. Ces formations, axées sur des compétences techniques et professionnelles, facilitent l'insertion rapide des diplômés dans le monde du travail, souvent directement dans la région auvergnate ;
- Partenariats avec les entreprises locales : l'IUT entretient des partenariats étroits avec les entreprises locales et régionales, permettant aux étudiants de réaliser des stages et des projets en collaboration avec des acteurs économiques du territoire. Cette collaboration contribue également à l'innovation et à la recherche appliquée au service des entreprises du secteur ;
- Développement local et régional : en formant des étudiants qui vont souvent travailler dans des secteurs clés pour la région (industrie, santé, agriculture, etc.), l'IUT joue un rôle clé dans le développement économique et social de la région. Il participe à la dynamisation du territoire en formant des techniciens et des cadres intermédiaires qui contribuent à la compétitivité des entreprises locales ;
- Accès à l'enseignement supérieur et insertion sociale : l'IUT permet à un grand nombre de jeunes issus de la région d'accéder à des formations de qualité et en réduisant les inégalités d'accès à l'éducation ce qui renforce le maillage éducatif sur le territoire ;
- Innovation et recherche appliquée : en collaborant avec des centres de recherche et des entreprises locales, l'IUT participe aussi à des projets innovants, en particulier dans les domaines techniques et industriels. Cela soutient le rayonnement scientifique et technologique de la région.

Ainsi, l'IUT Clermont Auvergne a un rôle clé dans l'équilibre socio-économique de son territoire, en formant des étudiants aptes à intégrer rapidement le marché du travail local et en soutenant l'innovation et les partenariats avec le tissu économique régional.

En outre, de façon à renforcer les synergies avec des territoires émergents et pour faciliter la mise en place de partenariats allant au-delà du simple accord institutionnel, qui soient ancrés dans la réalité de terrain et qui prennent en compte la spécificité du territoire concerné, l'IUT a développé depuis 2022, le concept d'université foraine.

L'Université Foraine est une expression empruntée au monde de l'architecture et correspond ici à la volonté de sortir des murs de l'université et de travailler sur un territoire émergent, c'est-à-dire n'ayant pas de liens conventionnels récemment établis avec l'UCA, mais se proposant d'en nouer. Cette université foraine est établie d'un lieu à l'autre, au fil des années et de la volonté des collectivités de s'inscrire dans ce type de projet.

L'université foraine consiste alors à mobiliser les forces vives de l'établissement en leur proposant de répondre aux attentes d'un territoire tout en analysant ses potentialités dans une perspective atemporelle. Elle permet de créer les conditions d'un dialogue favorisant l'ancrage de l'université au cœur de sa région tout en s'efforçant de participer au développement local. L'idée est d'agir à une échelle humaine sur un espace commun dans une stratégie « gagnant, gagnant ». A l'université le bénéficiaire revendique une meilleure implication locale par la mise en œuvre de ses compétences en matière de formation, de recherche, de professionnalisation. A la collectivité, la possibilité de devenir une identité remarquable en favorisant le lien avec son environnement social, culturel et professionnel. Ainsi, chaque édition se déroule en plusieurs temps. Le premier consiste à travailler pendant trois jours à la construction d'un dialogue au cours duquel les idées trouvent leur concrétisation et la liste des partenaires qui vont s'engager sur chacune des actions. S'ensuit une période de trois ans au cours de laquelle ces idées sont mises en œuvre. Une cérémonie festive qui réunira à nouveau les protagonistes des actions engagées et couronnées de succès viendra clore ce temps de travail.

La 1^{ère} édition de l'Ufo s'est ainsi déroulée, en 2022, sur la communauté de communes Sumène Artense Communauté dans le Cantal. En 2023, elle a eu lieu à Brioude Sud Auvergne. Ces événements ont permis de mettre en action les étudiants, les chercheurs et les acteurs des collectivités locales autour de projets collaboratifs, favorisant une stratégie "gagnant-gagnant" sur les plans social, scientifique et pédagogique. En 2024, une édition spéciale de l'Université Foraine a été organisée en parallèle d'un colloque de recherche à l'IUT Clermont Auvergne, site d'Aubière. Cet événement a permis de renforcer les liens entre l'université et les territoires émergents, en favorisant l'échange de connaissances et la collaboration interdisciplinaire. En 2025, une nouvelle édition verra le jour sur le territoire d'Ambert.

L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'éducation Clermont Auvergne : un acteur historique de la politique territoriale de l'Université Clermont Auvergne

Adossé au laboratoire ACTé, l'INSPé Clermont Auvergne est la composante de l'Université qui a en charge le domaine des Sciences de l'Éducation et de la Formation ; la recherche sur l'enseignement et la formation universitaire des professeurs des écoles et des professeurs de lycée et collège constituant le cœur de son activité.

Implanté depuis 35 ans maintenant sur 4 campus de l'UCA – Aurillac, Chamalières – Le Puy en Velay - Moulins, l'INSPé est un acteur historique de la politique territoriale de l'UCA. Ainsi, l'INSPé est non seulement la seule composante de l'Université à déployer des formations de niveau Master sur les 4 départements d'implantation de l'UCA mais elle joue aussi un rôle central dans la formation continue des enseignants du territoire, en permettant le déploiement d'une formation continue en appuie sur la recherche en éducation. En outre, son positionnement ne se limite pas à la recherche et la formation dans le champ de l'enseignement scolaire français puisque l'INSPé développe également des recherches et des formations, non seulement sur d'autres thèmes comme celui de l'éducation et la prévention à la santé, la conception et l'accompagnement de formations à distance, la recherche et l'expertise en sciences de l'éducation et de la formation, l'école inclusive, mais également dans d'autres contextes comme celui de l'enseignement dans les établissements français à l'étranger ou de la formation d'adultes dans les entreprises et les collectivités territoriales.

Les partenaires de l'INSPé pour ce qui concerne la formation des enseignants sont le Rectorat et les Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN). Les partenariats concernant les autres secteurs d'intervention de l'INSPé dans le champ de la formation sont quant à eux, plus variés (Agence Régionale de Santé, entreprises, associations...) et se concrétisent notamment à travers les dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage déployés notamment dans plusieurs parcours du Master « Sciences de l'Éducation et de la Formation ».

L'INSPé, soucieux de déployer une offre de formation d'excellence sur l'ensemble du territoire a fait le choix de déployer une seule et même maquette du Master MEEF 1^{er} degré sur chacun des 4 campus.

Si l'uniformité entre les 4 campus est recherchée à propos de la formation des enseignants du premier degré, l'INSPE cherche également à développer une identité propre à chacun, contribuant ainsi à créer des projets fédérateurs, à valoriser chaque territoire et à irriguer l'ensemble des formations avec les spécificités développées sur chaque territoire.

La politique d'attractivité menée par l'INSPE grâce au déploiement de la licence Sciences de l'Éducation et de la Formation à Chamalières et à Moulins, le développement des formations à l'international au Puy-en-Velay, l'ouverture des 2 années de Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) 1^{er} degré à Aurillac et la création des campus connectés s'est traduite par une augmentation importante sur les 5 dernières années des effectifs des étudiants inscrits sur les 4 campus de l'INSPE (+ 67%), cette hausse globale bénéficiant encore plus aux campus territoriaux qui ont vu le doublement de leurs effectifs sur cette période (+107%).

La nouvelle réforme de la formation des enseignants, qui entrera en vigueur progressivement à partir de la rentrée 2025, présentera sans doute de nouvelles opportunités, à travailler avec le Rectorat comme avec les collectivités, pour proposer un *continuum* de formation aux métiers de l'enseignement sur l'ensemble du territoire auvergnat.

L'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires : un groupement d'intérêt public pour renforcer les liens entre université et collectivités territoriales

L'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires (IADT) a été créé fin 2013 à l'initiative conjointe de collectivités territoriales et d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche clermontois, tous animés par un projet original de créer au sein d'une même structure un pôle de formation et de compétences dans les domaines de l'ingénierie du développement des territoires.

Cette structure réunit aujourd'hui 2 acteurs de l'enseignement supérieur du site (UCA et VetAgro Sup) et 4 collectivités territoriales (région AURA, la métropole Clermont-Auvergne ainsi que les Conseils départementaux de l'Allier et du Puy-de-Dôme). Sa dynamique s'inscrit fortement dans la stratégie de l'UCA, université territoriale d'excellence. En effet, l'IADT est un outil unique en France valorisant l'idée d'une « université en nuage » dont les ressources sont disponibles et mobilisables par le biais de stages, de formation continue, de coopérations avec des entreprises, d'actions de médiation et de valorisation des savoirs, et qui contribue en retour aux dynamiques de l'emploi local, à l'attractivité et l'habitabilité des territoires.

L'IADT, opérateur au service des territoires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Massif central souhaite s'engager pour la période 2026-2031 dans le développement de 3 axes stratégiques

1. Développer les synergies entre les formations en lien avec les métiers et sciences des territoires

L'IADT qui permet de mutualiser des ressources et moyens pédagogiques au sein d'une « maison commune » accueille plus de 200 étudiants en licence professionnelle ou masters, relevant de champs disciplinaires variés (droit public, économie, environnement, géographie et aménagement, management), et se préparant aux divers métiers du développement durable et des transitions territoriales et cherche à stimuler les relations entre les formations et les étudiants

D'ici 2031, l'IADT a pour ambition d'accueillir des formations continues ou diplômes d'université dont les enjeux territoriaux sont clairement affichés (DU « Agir pour une mobilité durable » ; DU « Secrétaire général de mairie » ; DU « Assurer une fonction électorale au service de la demande sociale et des dynamiques territoriales » (en projet) par exemple).

2. Accompagner et accueillir les acteurs des territoires

L'IADT développe une interface conçue en étroite relation avec les questions et projets des collectivités locales et des acteurs socio-économiques. Celle-ci repose sur une fonction d'animation stratégique, de recherche-action-formation. Il s'agit ainsi de :

- faciliter l'expression des besoins des territoires pour conforter ou faire émerger leurs projets de développement/de transition, à la rencontre des scientifiques, des disciplines et des générations (notamment par la mobilisation des étudiants de master – projets collectifs tutorés, apprentissage et stages – et jeunes chercheurs) ;
- transférer les connaissances en valorisant les travaux scientifiques, en communiquant (conférences, expositions, publications, guides méthodologiques) ;
- animer les débats, les réseaux professionnels, accueillir des collectifs pluridisciplinaires ou conseils scientifiques initiés par les territoires, ...pour agir et outiller les acteurs des territoires à développer des solutions différenciées et adaptées à leurs contextes ;
- d'être un lieu d'accueil pour le futur « Institut des hautes études des Mondes ruraux » (IHEMRu) qui forme les cadres dirigeants à une meilleure connaissance des caractéristiques des territoires ruraux dans leurs potentiels et dans les moyens de les valoriser.

3. Relier l'action publique territoriale et la recherche

En partenariat avec les laboratoires de recherche du site, l'IADT cherche à :

- amorcer et déployer des projets de recherche-action-formation en lien avec les territoires (notamment ruraux et les villes intermédiaires), au bénéfice des élus et des acteurs de terrain ;
- proposer des recherches évaluatives ou prospectives grâce à une bonne connaissance des enjeux territoriaux et des stratégies locales ;
- favoriser l'interaction entre recherche, formation et offre de services aux territoires pour un accompagnement des collectivités toujours plus transversale et agile ;
- Développer la formation et l'acculturation communes des élus, techniciens et chercheurs.

Mise en œuvre et suivi de la politique territoriale de l'Université Clermont Auvergne

Stratégie de contractualisation

Afin de transformer ses coopérations en leviers structurants pour sa stratégie territoriale, dans une approche plus proactive, pérenne et ajustable, la logique de contractualisation / conventionnement entre l'UCA et les acteurs territoriaux initiée depuis 2017 dans le cadre de la labellisation I-SITE de l'UCA devra être poursuivie. En effet, elle constitue un outil essentiel pour renforcer le rôle d'acteur central de l'UCA dans le développement de son territoire en permettant de :

- Sécuriser les relations partenariales dans la durée : la contractualisation (via des conventions cadres et d'application) permet de formaliser les engagements réciproques entre l'UCA et ses partenaires territoriaux. Elle fixe un cadre juridique clair, des objectifs partagés et des modalités de collaboration, évitant ainsi les logiques opportunistes ou les partenariats ponctuels sans continuité ;
- Aligner les stratégies territoriales : en s'inscrivant dans une logique de co-construction avec les acteurs du territoire, l'UCA peut s'assurer que ses actions (recherche, formation, innovation) répondent aux priorités locales (emploi, transition écologique, santé, attractivité...) ;
- Accéder à des financements et ressources mutualisées : les conventions favorisent l'accès à des co-financements et permettent de mutualiser des moyens (personnel, locaux, données,

compétences). Cela est particulièrement stratégique dans un contexte de pression budgétaire et de diversification des sources de financement ;

- Renforcer la gouvernance partagée et l'interdisciplinarité : une contractualisation bien pensée favorise une gouvernance territoriale intégrée, où l'université n'est pas un acteur isolé mais un pilier de l'écosystème territorial. Cela stimule également les dynamiques interdisciplinaires et les projets structurants à l'interface des sphères académique, économique et sociale ;
- Accroître la visibilité et la crédibilité de l'université : en contractualisant avec des partenaires territoriaux, l'UCA renforce sa légitimité institutionnelle, sa capacité d'influence et sa visibilité au niveau régional et national. Cela peut aussi faciliter sa participation à des projets collaboratifs d'envergure (PUI, France 2030...) ;
- Favoriser l'évaluation et le pilotage stratégique : les conventions en intégrant des objectifs évaluables et des indicateurs de suivi, alimentant le pilotage stratégique de l'université (par le biais du SOPT ou du contrat d'établissement) permettent d'adapter les actions aux résultats obtenus et de proposer les évolutions adéquates.

Des indicateurs de suivi pour une évaluation optimale

Si la politique territoriale de l'UCA est fortement soutenue par sa gouvernance, les contraintes économiques auxquelles font face actuellement les universités mais aussi les collectivités territoriales (réduction des budgets publics, augmentation des charges de fonctionnement, ...) l'évolution démographique du territoire, la transformation de l'offre concurrente (établissements voisins, développement de formations en ligne), les transitions numériques et environnementales, ...doivent et leurs impacts sur la politique territoriale de l'UCA ne peuvent être négligés. Aussi, de façon à évaluer l'impact de la politique territoriale de l'UCA sur son territoire, son évolution dans les années à venir en fonction du contexte géopolitique notamment et d'être capable si nécessaire d'adapter la stratégie de politique territoriale en continu, un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs regroupés autour de plusieurs axes clés ont été définis :

- *Ancrage territorial - Partenariats économiques et institutionnels – implication dans les politiques publiques locales*
 - Nombre et nature des partenariats institutionnels et économiques locaux (collectivités, entreprises, clusters, pôles de compétitivité, ...)
 - Participation de l'UCA à des « instances » de gouvernance territoriale (agences de développement, conseils économiques, conseils de développement, schémas régionaux, SCoT, PAT,...)
 - Engagement dans des projets régionaux stratégiques (CPER, FEDER, Plan France 2030, ...).
 - Déploiement de la stratégie territoriale via CAI, UCAf, Club des entreprises, PEPITE,... : nombres de projets
 - Nombre de publications ou études produites pour les collectivités locales.
- *Recherche et innovation en lien avec le territoire*
 - Proportion de projets de recherche cofinancés par des partenaires locaux
 - Nombre de brevets ou transferts de technologies vers des entreprises régionales
 - Nombre de projets accompagnés par le PUI CAP I-TERR, par CAP ART

- Part de la recherche appliquée aux enjeux territoriaux (transition écologique, industrie locale, santé, ...)
- Création ou accompagnement de startups ou spin-offs locales.
- Offre de formation adaptée aux besoins du territoire - Insertion professionnelle locale
 - Adaptation de l'offre de formation aux besoins économiques locaux (formations co-construites avec les entreprises du territoire)
 - Nombre de formations continues et courtes proposées aux salariés locaux
 - Développement de formations en alternance ou en apprentissage
 - Taux d'insertion professionnelle locale des diplômés
 - Nombre d'étudiants issus du territoire et taux de maintien dans la région après diplomation.
 - Proportion de formations en lien avec les secteurs clés du territoire ou Nombre de diplômés en lien avec les secteurs stratégiques régionaux (santé, environnement, numérique, agroalimentaire...)
 - Taux de création d'entreprise par les diplômés dans le territoire
 - Actions en faveur de la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur dans les zones peu desservies
 - Présence de l'UCA dans des CMQ
- Engagement sociétal et culturel et Rayonnement territorial
 - Nombre d'actions de médiation scientifique, culturelle ou sociale sur le territoire.
 - Nombre d'événements ouverts au public (conférences, forums, actions culturelles, sciences participatives)
 - Implication dans des initiatives locales de développement durable, inclusion, éducation populaire
 - Participation de l'université à la vie culturelle et citoyenne du territoire
 - Présence dans les médias régionaux
- Reconnaissance et visibilité territoriale
 - Citations de l'UCA dans les documents de planification régionale, métropolitaine ou municipale
 - Niveau de financement territorial obtenu (CPER, collectivités, PIA territorialisés...).

L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE ET SON TERRITOIRE : UN DIALOGUE ADAPTE A CHAQUE SINGULARITE

L'Université Clermont Auvergne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des stratégies intimement liées

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, les lois MAPTAM et NOTRe64 ont conforté et renforcé le rôle de la région, reconnue comme une interlocutrice privilégiée de l'État et comme la cheffe de file de l'intervention des collectivités territoriales. Les régions ont en effet à établir des stratégies régionales pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation afin de mieux coordonner leurs actions sur les territoires et de s'articuler étroitement avec les stratégies de développement économique et d'aménagement du territoire. Elles s'imposent comme le premier financeur de l'ESR sur le plan local.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) joue un rôle clé dans le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur son territoire. En collaboration avec l'UCA, elle s'engage à soutenir des initiatives stratégiques pour renforcer l'attractivité, l'innovation et la qualité des formations et de la recherche. A travers notamment son Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) 2022-2028, la région AURA a défini ses priorités visant à renforcer la compétitivité économique, à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et à soutenir les filières d'excellence du territoire. Ces orientations stratégiques sont mises en œuvre en collaboration avec l'UCA, afin de répondre aux défis économiques, technologiques et sociétaux de la région AURA et contribuer ainsi à sa compétitivité et son attractivité.

- Plan ingénieurs et techniciens

Première région industrielle de France, la région AURA connaît d'importants besoins en compétences. Malgré l'excellence de l'écosystème régional d'enseignement supérieur et de recherche et la densité des formations scientifiques et techniques, les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement. Ainsi, grâce à la mise en œuvre de son plan ingénieurs et techniciens la région souhaite accompagner les établissements d'enseignements supérieurs dans l'évolution de leur offre de formation de façon à permettre une réponse adaptée aux besoins économiques locaux, à anticiper les mutations technologiques et à former des étudiants à des métiers d'avenir. L'objectif est ainsi d'augmenter de 25 % d'ici à 2028 le nombre d'ingénieurs et techniciens diplômés en Région.

Dans ce cadre, 2 conventions de partenariat ont été établies avec l'UCA :

- Une première convention avec CA INP a ainsi été signée le 11 juillet dernier avec pour objectifs i) d'adapter les profils ingénieurs aux besoins des entreprises de la région et renforcer le nombre de diplômés, à l'horizon 2029, ii) de renforcer le maillage des formations régionales avec les entreprises et les territoires et diversifier les viviers de recrutement iii) d'attirer et conserver les talents, promouvoir les métiers techniques des industries régionales avec des initiatives innovantes telles que le Village de l'industrie à destination des plus jeunes et iv) de développer l'entrepreneuriat technologique.
- Une seconde convention se focalisant plus particulièrement sur le volet techniciens sera signée en 2025 pour permettre à l'IUT de i) travailler sur l'attractivité des filières supérieures technologiques mais également des territoires d'implantation et structures d'accueil de ses formations, ii) adapter des parcours de formation et des méthodes pédagogiques existantes en développant notamment des modules de formation d'apprentissage tout au long de la vie pour répondre de manière agile aux besoins des PME-PMI, iii) renforcer les collaborations avec les autres acteurs de l'enseignement secondaire et pour confirmer le continuum techniciens

supérieurs – ingénieurs et proposer des parcours sécurisés aux étudiants intégrant la voie technologique.

- **Soutien à la recherche et à l'innovation**

La recherche et l'innovation sont au cœur de la stratégie de la Région AURA, en tant que moteurs de croissance économique, de compétitivité. Leur soutien est apporté via notamment les actions financées dans le cadre du Contrat Plan Etat Région - Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation (CPER ESRI) 2021-2027. C'est ainsi plus de 25 millions d'euros qui sont investis sur cette période de façon à soutenir des projets de recherche portés par l'UCA afin de stimuler l'innovation dans des secteurs prioritaires mais aussi en finançant des équipements de pointe et des laboratoires reconnus pour leur excellence scientifique, tout en favorisant les collaborations entre chercheurs, entreprises et acteurs institutionnels. Ce partenariat permet de renforcer la compétitivité régionale et de développer des solutions pour faire face aux défis sociétaux, comme la décarbonation, la santé et les mobilités durables.

- **Promotion de la culture scientifique**

La promotion de la culture scientifique technique et industrielle (CSTI) en Auvergne-Rhône-Alpes est une priorité stratégique pour la région, visant à rendre la science accessible à tous et à éveiller des vocations. Elle partage avec l'UCA le souhait de sensibiliser les plus jeunes à la démarche scientifique et à la recherche, pour contribuer à forger l'esprit critique, à former des citoyens et à faire naître le goût des sciences et montrer que les études scientifiques sont ouvertes à tous et à toutes. Elle accompagne ainsi l'université dans l'organisation d'événements tels que la Fête de la Science et soutient les initiatives de vulgarisation scientifique à destination des jeunes publics et des citoyens. Ces actions contribuent à sensibiliser la population aux enjeux de la recherche et à encourager les vocations scientifiques. C'est dans ce cadre, que le jeudi 26 septembre 2024, la Région AURA et l'UCA ont signé une convention de partenariat réaffirmant leur engagement en faveur de la CSTI.

- **Renforcement des liens avec le territoire**

La collaboration entre la Région AURA et l'UCA s'inscrit également dans une dynamique de territorialisation permettant l'accès à l'enseignement supérieur à tous et toutes. Elle vise ainsi à créer des passerelles entre les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et les collectivités locales grâce au soutien i) d'actions spécifiques, ii) des IUT et des formations courtes, permettent d'adapter l'offre éducative aux besoins des territoires et d'assurer un ancrage local des compétences formées. Elle soutient également différents projets permettant d'améliorer les conditions de réussite et de vie des étudiants sur les campus territoriaux de l'UCA (AAP « Agir pour la réussite étudiante » et « Soutien au développement territorial de l'enseignement supérieur au Auvergne-Rhône-Alpes »)

- **Rayonnement et Attractivité**

Accueillir les étudiants dans des campus modernisés, adaptés et attrayants constitue une priorité partagée entre l'Etat et la Région. Aussi, via son CPER ESRI 2021-2027, la région au côté de l'Etat et de plusieurs collectivités (CAM, CD63, Montluçon communauté, CD03, agglomération du Puy) contribue à favoriser les conditions de réussite des étudiants en finançant notamment la réhabilitation du parc immobilier de l'UCA pour faire des campus de l'UCA des campus durables et optimisés.

- **Soutien à l'entrepreneuriat étudiants**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient activement le dispositif PEPITE, qui vise à encourager l'entrepreneuriat étudiant mais aussi les incubateurs et accélérateurs d'entreprises, qui travaillent directement avec les étudiants et jeunes entrepreneurs.

Des perspectives convergentes pour l'avenir

La Région AURA et l'UCA partagent une ambition commune : faire de l'enseignement supérieur et de la recherche des leviers stratégiques pour le développement économique et l'innovation sur leur territoire. À travers ce partenariat, elles renforcent l'attractivité de la région, stimulent l'innovation et préparent les générations futures aux défis de demain.

Dans ce cadre, elles ambitionnent de travailler de façon renforcée sur le continuum Bac Technologique – accès au BUT car cela représente une véritable opportunité pour les étudiants et le système éducatif en offrant une continuité pédagogique adaptée. Or, à ce jour, ces filières peinent encore à attirer les jeunes alors que, les bacheliers technologiques, ayant déjà une formation alliant théorie et pratique, trouvent dans le BUT un cadre cohérent qui valorise leurs compétences acquises au lycée, réduisant ainsi le risque d'échec. De plus, cette passerelle permet une insertion professionnelle rapide grâce à des formations professionnalisantes, souvent accompagnées de stages ou d'alternance. Les étudiants peuvent ainsi accéder à des métiers qualifiés dès la fin du BUT. Enfin, ce passage favorise l'égalité des chances en permettant à des jeunes de milieux divers d'accéder à l'enseignement supérieur dans des conditions optimisées, tout en contribuant à diversifier les profils dans les formations. Ainsi, en favorisant le lien bac techno /BUT, la région AURA et l'UCA sont convaincus d'actionner un levier favorisant la réussite des étudiants, leur insertion professionnelle et une société plus égalitaire.

L'Université Clermont Auvergne et la métropole clermontoise : des liens resserrés et des actions au bénéfice de tous

Clermont Auvergne Métropole (CAM) et l'UCA partagent une relation étroite et dynamique, fondée sur un partenariat stratégique historique au service du développement du territoire et de l'innovation. Ensemble, ils œuvrent à la création d'un écosystème favorable à l'innovation et à la compétitivité, en soutenant les entreprises locales, en favorisant l'employabilité des étudiants et en facilitant les collaborations entre les secteurs académique, économique et institutionnel pour favoriser le rayonnement du territoire métropolitain.

La ville de Clermont-Ferrand et la Métropole Clermont Auvergne soutiennent activement l'UCA à travers divers dispositifs visant à renforcer l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et l'employabilité des étudiants via différents dispositifs tels que le CPER, les bourses de thèses, les recherches action, le soutien aux étudiants entrepreneurs, aux incubateurs, à la création d'entreprises issues de projets de recherche. Ce soutien concerne la stratégie globale de l'UCA et pas simplement ce que l'on entend par « politique territoriale ».

Depuis fin 2024, l'université, la ville et la métropole ont engagé un travail de réflexion pour mieux structurer et soutenir une stratégie commune mobilisant les ressources de l'enseignement supérieur et de la recherche au service du développement métropolitain. Ce travail doit leur permettre de développer leurs collaborations autour d'une ambition partagée au service du développement territorial et de l'attractivité du site clermontois.

L'UCA, un pilier de l'attractivité de la métropole clermontoise

L'UCA est un acteur clé du développement et de l'attractivité de la métropole clermontoise dont 12% de ses habitants sont des étudiants de l'université. En combinant excellence académique, dynamisme scientifique et engagement territorial, elle contribue à positionner Clermont-Ferrand comme un pôle d'innovation, de culture et de rayonnement international.

- *Un Vivier de Talents*

Avec plus de 36 000 étudiants issus de toute la France et de nombreux pays étrangers, l'UCA est une véritable locomotive pour le développement démographique et économique de la métropole. Ces étudiants participent à la vitalité urbaine, dynamisent le marché locatif et favorisent l'émergence d'une communauté cosmopolite et dynamique. De plus, les diplômés formés à l'UCA alimentent le tissu économique local en compétences spécialisées, contribuant à renforcer ainsi l'attractivité de Clermont-Ferrand pour les entreprises.

Cela implique de penser les étudiants en tant qu'acteur à part entière de la cité et de mettre en place des actions pour répondre à leurs besoins en anticipant les défis à venir. En effet, si Clermont-Ferrand est déjà classée 8^e meilleure ville étudiante en 2022-23, renforcer encore son attractivité repose sur notre capacité à structurer une stratégie commune. C'est dans ce but que 3 grands axes de travail ont été définis de façon collaborative pour guider cette réflexion :

- Faire de la vie étudiante un moteur culturel au cœur de la ville et de la métropole : Il s'agit de favoriser les projets étudiants en lien avec les acteurs culturels locaux, repenser les espaces culturels universitaires (projet de Creative Center par exemple) pour les ouvrir à tous et promouvoir une culture inclusive et accessible.
- Favoriser le bien-être étudiant en proposant des mesures pour lutter contre la précarité étudiante, en développant une culture de la prévention, et en améliorant l'accès aux activités culturelles et sportives. Des actions pour accompagner les étudiants salariés et favoriser un parcours sécurisé devront également être mises en place.

- Donner aux étudiants les moyens de s'épanouir dans leurs études et de s'engager dans la cité en proposant des mesures pour faciliter l'accès au logement étudiant, adapter les mobilités aux besoins des étudiants, et renforcer leur engagement citoyen en les associant davantage aux dynamiques locales. La création d'un Observatoire Territorial du Logement Etudiant associant l'UCA au CROUS et à la métropole clermontoise en janvier 2025 constitue ainsi un marqueur fort de cette volonté commune.

- *Une Recherche d'Excellence au Service de l'Innovation et du développement économique*

L'UCA, la Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole portent une vision commune : faire de la recherche et de l'innovation les forces motrices du développement du territoire, un modèle où la production de savoirs façonne l'avenir, accélère les transitions et repousse les frontières de l'impact scientifique, économique et sociétal. Loin des grands pôles urbains et des infrastructures de transport international, notre territoire a en effet su développer une identité scientifique forte, fondée sur une recherche académique de qualité et sa complémentarité avec les dynamiques économiques locales autour de la signature thématique de l'UCA « *Concevoir des modèles de vie et de production durables* ». En effet, face aux défis contemporains (transitions environnementales, révolution numérique, nouveaux équilibres géopolitiques et mutations des modèles d'innovation), notre territoire veut se donner les moyens de renforcer l'impact de la recherche sur l'innovation, l'économie et la société. Au-delà de leur rôle de soutien, les collectivités participent à l'orientation des priorités de recherche en fonction des enjeux du territoire. Des thématiques clés ont émergé grâce à ces interactions et sont intégrées dans une stratégie de recherche concertée. Notre territoire a une carte à jouer en s'imposant comme un modèle d'innovation responsable et durable. En s'appuyant sur nos réussites, cela implique de structurer davantage un écosystème entrepreneurial attractif, de mieux valoriser nos avancées scientifiques, et de rendre plus lisible notre offre territoriale auprès des acteurs de la recherche et des entreprises. C'est autour de cette ambition que s'organisent les trois axes stratégiques de cette feuille de route :

- Donner aux élus les clés scientifiques pour anticiper et transformer l'action publique en les associant davantage à l'expertise universitaire de façon à leur permettre de renforcer leurs analyses et leur capacité d'anticipation. En miroir de ces besoins, l'UCA est en capacité sur ses domaines d'expertise de travailler en collaboration étroite avec le monde non-académique. L'objectif est ainsi d'instaurer un dialogue direct entre chercheurs et collectivités, permettant de mobiliser des connaissances académiques adaptées aux spécificités du territoire et aux enjeux locaux. L'expérience récente du GESCA-HDT¹ a mis en évidence la plus-value de la structuration des interactions efficaces entre le monde académique et les décideurs publics, afin de transformer les connaissances scientifiques en outils concrets d'aide à la décision. Un défi majeur est toutefois d'aligner le temps long de la recherche avec le temps plus court des décisions politiques. Pour répondre à ce besoin, il est proposé de structurer un circuit de réponse rapide, permettant de mobiliser des experts sur des questions urgentes tout en maintenant une capacité de recherche approfondie pour les sujets nécessitant une analyse plus longue et de mettre en place de formations adaptées, telles que des modules courts et des capsules de formation, vise à rendre la recherche plus accessible aux décideurs locaux.
- Faire de la diffusion de la recherche auprès du grand public un moteur de développement et de rayonnement. La valorisation de la recherche passe par une communication plus ciblée,

¹ Le Groupe d'experts scientifiques Clermont-Auvergne pour l'habitabilité durable des territoires (GESCA-HDT) est une instance pluridisciplinaire portée conjointement par l'UCA et Clermont- Auvergne Métropole. Son objectif est d'examiner, de manière exploratoire et prospective, les défis liés à la transition des territoires vers une habitabilité durable, en articulant recherche publique et action publique dans un cadre transparent et constructif. Il est composé d'une dizaine d'experts issus de divers domaines scientifiques et fonctionne selon une gouvernance conjointe entre l'UCA et la CAM, avec un secrétariat exécutif chargé de l'organisation et du suivi des travaux. Un premier livrable du GESCA est attendu à l'automne.

visant à rendre les résultats de la recherche accessibles et compréhensibles pour différents publics : grand public, acteurs économiques, institutionnels et agents des collectivités. Des initiatives comme les actions Sciences et Société (SAPS), le Prix Jeunes Chercheurs, la clermont innovation week, festival les nuées ardentes... permettent aujourd'hui de travailler à des stratégies de vulgarisation plus à même de toucher un grand nombre de citoyens. En outre, le développement de dispositifs de recherche-action, des cycles de conférences, des événements interactifs, ...sont envisagés pour renforcer l'engagement du territoire dans les dynamiques de recherche.

- Structurer un parcours fluide pour accompagner l'innovation du laboratoire à l'entreprise. L'objectif est de renforcer l'accompagnement des entreprises innovantes, notamment dans les secteurs émergents. Engagée dans le cadre du Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) piloté par l'UCA, cette structuration doit garantir un dialogue efficace entre les acteurs de la recherche et de l'innovation. Elle devra également veiller à intégrer des champs de l'innovation encore peu pris en compte, notamment l'innovation sociale, afin d'assurer une approche plus transversale et inclusive. Pour cela, des actions permettant de clarifier des dispositifs d'accompagnement, d'améliorer la visibilité des ressources locales, et la mise en place de mécanismes pour faciliter l'accès aux financements et renforcer l'attractivité du territoire pour les entreprises internationales sont programmées.

- *Un partenaire de développement territorial et d'aménagement du territoire*

En participant à différentes initiatives locales telles que le projet de réhabilitation du parc Cataroux, la mise en place d'un campus centre-ville avec le kap et le Creative Center en figures de proue, mais aussi grâce à un ambitieux programme de rénovation de son patrimoine immobilier (dans le cadre du CPER 2021-27), l'UCA s'intègre directement dans les stratégies de transformation économique et urbaine. Ses collaborations avec la collectivité elle-même mais aussi avec les entreprises, associations ou chambres consulaires de la métropole clermontoise renforcent les projets structurants de la métropole et participent activement à l'aménagement du territoire métropolitain clermontois.

Ainsi, en septembre 2024, l'ouverture du Kap, « Learning Centre » figure de proue de l'excellence universitaire est devenu un point de repère incontournable pour les étudiants et enseignants-chercheurs du site mais aussi pour tout citoyen. Avec plus de 6000 m² de surface utile, 650 places assises en accès libre ou en salle de travail, une bibliothèque universitaire dotée d'une collection de 450 000 ouvrages, un espace de restauration de 100 places, un studio d'enregistrement, un jardin en cœur d'îlot, le tout dans un ensemble bâtementaire lumineux combinant rénovation d'un bâtiment des années 1950 et une extension parfaitement intégrée, au 5 rue Kessler, c'est-à-dire en plein cœur du campus de centre-ville. Plus qu'une bibliothèque universitaire traditionnelle, le Kap est un véritable « Learning Centre », un lieu ouvert 6 jours sur 7 de 8h à 22h, dédié aux apprentissages et à la réussite des étudiants mais c'est aussi un lieu qui se veut ouvert sur la Cité, en particulier grâce à des équipements mutualisés tels qu'un vaste espace d'exposition et un amphithéâtre qui pourront recevoir le grand public lors de manifestations.

De plus, un creative center est en cours de création. Ce lieu, sera dédié à la vie culturelle et artistique du campus. Il sera un lieu de vie, de rencontres, de partage pour les étudiants. Sa vocation ainsi que son aménagement, sont pensés en lien avec les différentes parties prenantes du projet, en premier lieu les étudiants pour que le projet soit défini « par et pour » les étudiants. Ce sera un espace modulable, pour la création d'événements et de pratiques culturelles et un démonstrateur des idées et des projets étudiants. Son programme positionnera l'UCA comme opérateur culturel majeur de son territoire. Ce lieu, bien que créé à destination des étudiants (de l'UCA mais aussi de tout autre établissement), pourra être ouvert à tous les publics et sera connecté à la vie de quartier.

En outre, dans le cadre de son partenariat avec le projet Cataroux, projet de développement urbain majeur situé sur la commune de Clermont-Ferrand, visant à transformer un ancien site industriel en un pôle dynamique d'activités, d'innovation, de logements et d'infrastructure, plusieurs initiatives co-construites avec l'UCA sont en cours de déploiement pour permettre le développement d'un territoire plus innovant, durable et attractif : Centre européen des matériaux durables, Pôle d'innovation Collaboratif, Hall32, ... L'université, par son expertise en recherche, formation et innovation, joue ainsi un rôle central dans la réussite du projet, contribuant à créer un écosystème dynamique au service des entreprises, des étudiants et des chercheurs, tout en favorisant le rayonnement de la métropole clermontoise.

- *Un rayonnement international*

L'UCA, la Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole partagent une ambition forte : faire de Clermont-Ferrand un pôle universitaire international de référence, ancré dans les réseaux académiques européens et mondiaux, et porteur d'un modèle de coopération innovant. Cette ambition s'inscrit dans un contexte de défis majeurs : l'enclavement territorial structurel de Clermont-Ferrand, la montée des tensions à l'échelle mondiale qui fragilise les échanges universitaires et académiques, ou encore la demande de diversification des formes de mobilité pour limiter l'empreinte carbone. Dans ce contexte, nous disposons d'atouts solides, portés par une dynamique déjà engagée : la création de l'alliance européenne ARTEMIS², les dispositifs de soutien à la mobilité qui accompagnent chaque année plus nos étudiants à l'étranger, ou encore les 535 accords de coopération de l'UCA. Démultiplier l'impact de ces dispositifs dépend de notre capacité à structurer une action collective inscrite dans une stratégie d'avenir cohérente et ambitieuse. Pour ce faire, la mise en œuvre de cette ambition s'appuie sur trois axes principaux :

- Faire de Clermont-Ferrand un carrefour universitaire européen en :
 - Développant l'alliance ARTEMIS pour créer des espaces de coopération internationale, avec des projets tels que les living labs et city labs pour répondre aux besoins des territoires.
 - Mettant en place d'une plateforme de stages internationaux pour faciliter la mobilité professionnelle des étudiants.
 - Institutionnalisant une gouvernance claire pour soutenir ces initiatives.
- Soutenir la mobilité étudiante entrante et sortante en
 - Créant un guichet unique pour les bourses et financements de mobilité, afin d'améliorer l'accès à l'international pour tous les étudiants, en particulier ceux en situation spécifique.
 - Améliorant l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux via des dispositifs comme le Digital Welcome Desk et des initiatives d'intégration (parrainage, familles d'accueil, etc.).
 - Résolvant des problèmes de logement pour les étudiants étrangers, en collaboration avec le CROUS.
- Mobiliser des leviers d'influence et de coopération internationale au service de notre rayonnement en

² L'alliance européenne ARTEMIS, labellisée en juin 2024, réunit 8 universités fondatrices et 80 partenaires établir une collaboration durable, interdisciplinaire et multilatérale destinée à relever les défis de la mobilité durable en lien avec le développement régional ([lien](#)).

- Créant un Prix Étudiant International du RIVM pour valoriser les initiatives étudiantes dans le développement territorial.
- Lançant un programme d'ambassadeurs étudiants pour promouvoir le territoire et les échanges internationaux.
- Renforçant l'ancrage international du site avec le Global Development Network (GDN), une organisation internationale basée à Clermont-Ferrand.

La collaboration entre Clermont Auvergne Métropole et l'UCA constitue un levier essentiel pour faire de la métropole clermontoise un véritable centre d'excellence académique, scientifique et économique au cœur de l'Auvergne, et renforcer son rayonnement national et international. Ensemble, ils construisent un avenir commun, en plaçant l'innovation, la recherche, et la qualité de vie au service du développement durable du territoire.

L'Université Clermont Auvergne et ses campus universitaires territoriaux : un dialogue resserré avec les collectivités territoriales partenaires

L'UCA depuis les années 1960 développe une forte interaction avec ses territoires grâce notamment à ses campus territoriaux et initiatives en partenariat avec les collectivités locales. En effet, l'UCA a toujours eu pour ambition de s'intégrer dans son environnement en collaborant étroitement avec les acteurs locaux pour promouvoir le développement durable et équilibré des territoires. Pour y parvenir, elle a fait le choix de développer une politique territoriale singulière, afin de répondre de la façon la plus adéquate aux sollicitations, besoins et spécificités de chaque territoire.

L'UCA considère ses campus territoriaux non pas comme des antennes de son campus métropolitain mais bien comme des campus à part entière, offrant aux étudiants et personnels (enseignants chercheurs, personnels administratifs et techniques) mais aussi aux acteurs socio-économiques un ensemble de ressources leur permettant d'être de véritables relais avancés de l'université sur ses territoires. Cela permet d'élargir considérablement le champ d'action, chaque campus devenant alors un véritable élément d'ancrage local, une véritable porte d'entrée, à travers laquelle l'université met ses ressources à la disposition de tous. Cette approche offre, en outre, la possibilité de concevoir des modes de fonctionnement plus ouverts, flexibles et adaptés, afin que la vie de campus prenne toute sa signification sur un territoire donné et soit moteur dans son attractivité. Elle favorise également la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux concernés : les instituts de l'UCA et leurs composantes universitaires bien sûr mais aussi l'ensemble des services universitaires, le CROUS, les lycées, les entreprises, les chambres consulaires, ainsi que d'autres partenaires institutionnels. En sus, sur le volet recherche et impact de la recherche sur la société, un « décloisonnement » a également été engagé en incitant le travail collaboratif entre chercheurs de l'UCA et collectivités territoriales afin de répondre à des questions spécifiques au cœur des enjeux des territoires en étant capable de mobiliser l'expertise des chercheurs présents sur le campus mais aussi celle de chercheurs présents sur d'autres campus

Au regard de cette ambition, de nombreuses initiatives ont vu le jour ces dernières années avec pour objectifs communs d'améliorer non seulement les conditions de vie et d'études des étudiants sur les campus universitaires territoriaux de l'UCA mais aussi leur attractivité. Ainsi :

- 2 Learning center ont vu ou sont en train de voir le jour sur les campus du Puy et de Montluçon. Ce sont des lieux dédiés aux apprentissages, à l'innovation en matière pédagogique et à la réussite qui offrent un environnement flexible et moderne pour l'apprentissage, avec des ressources variées (livres, logiciels, espaces numériques). Ils permettent un soutien personnalisé, favorisent l'apprentissage collaboratif et encouragent l'autonomie des étudiants. Ils incluent des technologies avancées et des ateliers de développement de compétences, tout en étant un lieu d'innovation pédagogique pour tester de nouvelles méthodes d'enseignement ;
- Le déploiement de Maisons territoriales sur chaque campus universitaire (lieu commun à vocation multiple) est en cours avec pour ambition de mettre à disposition de l'ensemble des étudiants et personnels de l'UCA mais aussi acteurs du territoire l'ensemble des ressources présentes à l'UCA. Ainsi, ces maisons territoriales constitueront :
 - un point d'accueil et de rencontre proposant un accès à un ensemble de ressources offertes par l'UCA (club entreprises, fondation, cai, dvu, suc, suaps notamment) ;
 - un point d'accueil proposant des animations pour sensibiliser les étudiants et les enseignants chercheurs à l'innovation et à l'entrepreneuriat (pepite, busi, ...) – maison d'innovation territoriale ;
 - un lieu d'échange et de rencontres un point d'entrée permettant de faciliter la mise en relation des étudiants avec le tissu économique en proposant des rencontres entre étudiants, personnels, acteurs économiques du territoire ;

- un lieu de vie proposant une programmation riche et diversifiée ouverte à tous ;
- une politique territoriale incitant à mettre en avant une coloration thématique propre à chaque campus au regard des formations qui y sont présentes mais aussi de la recherche qui y est menée et des acteurs industriels et socio-économique présents sur chacun des territoires respectifs de façon à renforcer leur attractivité a été menée. Grâce à ce dialogue territorial, s'esquissent aujourd'hui des thématiques singularisant les campus territoriaux sans les enfermer toutefois dans une identité exclusive excluant tout projet alternatif mais dans une volonté inclusive d'entraînement et de caractérisation de l'offre universitaire présente dans les territoires ;
- Le recrutement de chargés de projets territoriaux dans l'Allier, le Cantal et la Haute-Loire permettant de coordonner l'ensemble des initiatives menées sur chacun des campus mais aussi de réaliser une veille territoriale continue destinée à identifier et connaître les attentes et enjeux locaux et décliner ainsi une action universitaire territoriale la plus proche possible des besoins locaux ;
- Le développement de la notion d'inter-campus de façon à mutualiser les compétences présentes et renforcer les collaborations de recherche pluridisciplinaires qui sont essentielles pour stimuler l'innovation et permettre l'émergence de recherches appliquées à fort potentiel technologique et sociétal, contribuant ainsi à la dynamique scientifique de l'établissement et à la valorisation des savoirs. Ainsi, plusieurs axes de recherche interdisciplinaires impliquant des enseignants chercheurs de différents campus ont été définis : « qualité des cours d'eau et sécurité » entre les campus d'Aubière et d'Aurillac, « requalification et végétalisation des espaces » entre Le Puy, Aurillac et Montluçon, « flux territoriaux » entre Moulins et Montluçon, « thermalisme » entre Vichy et Aurillac par exemple. Ils seront portés et mis en œuvre grâce à la Plateforme de recherche, transfert de Technologie et Innovation que l'IUT vient de mettre en place.

Campus Universitaire d'Aurillac

Fiche d'identité

Date de création du Campus : 1957 - construction du bâtiment de l'École Normale.

Formations dispensées :

- **Institut Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales / INSPE :**
 - o Master MEEF
 - o Formation modulaire « Classes multi niveaux et enseignement en réseau »
 - o Campus connecté
- **IUT :**
 - o BUT Sciences des Données
 - o BUT Gestion des Entreprises et Administrations
 - o BUT Génie Biologique
- **Institut des Sciences / UFR Biologie** : Master 2 microbiologie en alternance
- **Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement / DEUST Préparateur/Technicien pharmacie (hors campus)**

Effectifs 2024-2025 :

- o **656 étudiants UCA sur le campus**, dont 74 INSPE, 525 IUT, 7 UFR bio, 50 Campus Connecté.
- o **656 étudiants UCA hors campus**, dont 37 DEUST Pharmacie et 267 IFSI
- o **62 personnels UCA sur le campus**, dont 16 BIATSS et 46 enseignants et enseignants-chercheurs (26 E et 20 EC)

Unité de recherche : UMR fromage

Le campus d'Aurillac bénéficie de la présence de l'Unité Mixte de Recherche sur le Fromage (UMRF 0545) en son sein. Jeune unité créée en 2017 grâce à la fusion de plusieurs collectifs issus de l'UCA, de l'INRAE et de VetAgro Sup, elle est la seule UMR pilotée depuis une ville de moins de 50.000 habitants en France. L'UMRF a pour objectif de mieux comprendre la construction des qualités sensorielle et nutritionnelle des fromages traditionnels à microbiote complexe. Son approche intégrative et transdisciplinaire mobilise des compétences diverses et complémentaires en écologie microbienne, génomique, bio-informatique et statistique, biochimie et biophysique.

L'UMRF a développé :

- un ancrage territorial qui lui permet d'interagir avec toutes les entreprises du bassin aurillacois qui ont toutes un intérêt pour les microorganismes et leurs utilisations en santé et en agroalimentaire ainsi qu'avec la chambre d'agriculture et le pôle fromager ayant abouti en 2024 à la création du PEM2I
- des partenariats nationaux : l'UMRF fait partie du réseau national de laboratoires appartenant au grand défi Ferments du Futur mais aussi des « programmes et équipements prioritaires de recherche » (PEPR) et « systèmes alimentaires, microbiome et santé » (SAMS)
- une dimension européenne, en étant leader du Cost Pimento (Coopération européenne en science et technologie Promoting Innovation of ferMENTed fOods).

s'inscrivant ainsi complètement dans la dynamique d'université territoriale d'excellence.

Éléments distinctifs (d'attractivité et de rayonnement)

Le campus d'Aurillac occupe une place particulière dans la politique territoriale de l'UCA du fait de :

- l'engagement remarquable, aussi bien par son ancienneté que par son intensité, des collectivités territoriales (Conseil départemental du Cantal, Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac) en faveur du développement d'une offre diversifiée d'enseignement supérieur, intégrant aussi bien la formation que la recherche et la vie étudiante ;
- une situation géographique au sud-ouest de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui permet à ce campus d'être une porte d'entrée d'étudiants et de partenaires venant de l'extérieur de l'académie de Clermont ;
- la présence sur ce site d'une unité de recherche labellisée UMR (Unité mixte de recherche), seule UMR française de plein exercice implantée dans une agglomération de cette taille, qui donne au campus d'Aurillac une vraie identité thématique (autour des sciences biologiques et des recherches sur la fermentation) et constitue une réelle ressource au service du développement territorial ;
- un écosystème territorial riche et diversifié, avec un tissu d'entreprises engagées qui, articulé avec l'UCA, l'INRAE et VTS s'est engagé à la mise en place du projet de Pôle d'Excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2I) de façon à consolider et rendre visible à l'échelle régionale, nationale et internationale un continuum formation-recherche-innovation-développement économique autour d'une expertise reconnue et à fort enjeu économique et sociétal ;
- le développement d'une offre de formation initiale (de niveau master 2 en alternance) et continue dans le champ de la biologie, en lien avec un potentiel de recherche dont l'excellence est reconnue ;
- le déploiement d'un campus connecté sur l'ensemble du territoire cantalien, permettant d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur, en particulier pour les étudiants éloignés géographiquement ou confrontés à des barrières financières ou sociales tout en favorisant l'inclusion et en luttant contre l'auto-censure de certains jeunes (néo-bacheliers, changement d'orientation, reprise d'études) pour préparer un diplôme d'enseignement supérieur ;
- création par l'INSPE d'un partenariat avec des membres de l'école en réseau "Québec", visant à développer une réelle expertise dans le domaine de la formation continue à distance des enseignants du 1er degré. Ce partenariat a permis de créer une formation "Projets en réseaux" afin de répondre aux préoccupations des enseignants exerçant dans des classes dites multi-niveaux. Dans le cadre d'un appel à projet national « FCU Digital », cette formation bénéficie désormais d'une visibilité nationale sur la plateforme France Université Numérique.
- Le projet « Campus 2025 », qui se traduit par une restructuration immobilière ambitieuse, permettra d'aller plus loin encore dans l'attractivité et la qualité de l'offre de services proposés aux étudiants ;
- Enfin, la vie universitaire, particulièrement riche et diversifiée, fruit d'une coopération étroite entre les collectivités et les services mutualisés déployés par l'Université sur ces sites
- La mise en place d'un Hackathon organisé par la Fondation UCA, Cantal Auvergne, la CCI du CANTAL et Clermont Auvergne PEPITE permettant de faire travailler ensemble plus 80 étudiants motivés de l'IUT Clermont Auvergne, du Lycée Monnet Mermoz et du Lycée de la Communication Saint-Géraud sur les enjeux de demain liés au secteur du tourisme ou de la transition écologique en entreprise.

Ambitions territoriales 2026-2031

- Formation :
 - Conforter l'offre de formation déployée ;
 - Augmentation du nombre d'étudiants grâce notamment au travail sur la création d'un continuum de formations en microbiologie et bioinformatique (bac -3 jusqu'à bac + 8) via :
 - la création d'un master 1 en microbiologie ;
 - Le renforcement des liens avec le lycée agricole pour améliorer le continuum de formations ;
 - Pérennisation du campus connecté à compter de la rentrée universitaire 2025 ;
 - renforcement des interactions entre les 3 départements de l'IUT et des formations INSPE autour de la thématique identifiante qu'est la microbiologie industrielle.
- Recherche et innovation :
 - Montée en puissance du PEM2I ;
 - Mise en place d'une Maison de l'Innovation Territoriale pour développer encore les collaborations avec le monde socioéconomique ;
 - développement d'une thématique de recherche pluridisciplinaire identifiante « Microbiologie et management de données » à forte visibilité socio-économique, permettant de renforcer les connexions entre les différentes compétences des EC présents sur le site et l'ensemble de l'écosystème territorial ;
 - Mise en place avec les acteurs du PEM2I du musée du microbe.
- Vie universitaire : Renforcement de l'attractivité du campus grâce à :
 - la création de nouveaux espaces dans le cadre de la réorganisation générale du campus enclenchée par la construction du nouveau restaurant CROUS en 2024 et d'un bâtiment dédié aux activités du PEM2I et aux formations en 2026 ;
 - Mise en place d'un schéma de mobilité étudiante ;
 - Déploiement d'initiatives autour de la thématique « Sciences et société » ;
 - Déploiement d'activités culturelles avec le support des composantes, des services centraux et des collectivités territoriales.

Campus Universitaire de Montluçon

Fiche d'identité

Date de création du campus : 1968 - Le campus de Montluçon est le campus territorial "historique" de l'UCA

Formations dispensées

- **IUT** :
 - BUT Génie électrique et informatique industrielle
 - BUT Génie mécanique et productique
 - BUT Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques
 - BUT Management de la Logistique et des Transports
 - BUT Techniques de commercialisation.
- **Clermont Auvergne Institut National Polytechnique / Polytech Clermont** : Diplôme d'ingénieur Polytech, Génie des systèmes de production (2023)
- **Convention avec les classes préparatoires aux grandes écoles**

Effectifs 2024-2025

- **749 étudiants sur le campus** dont 678 IUT et 71 polytech
- **297 étudiants** IFSI hors campus
- **104 personnels** dont 42 BIATSS et 62 enseignants et enseignants-chercheurs (34 E et 28 EC)

Identité/Coloration thématique : **transition énergétique et environnementale / logistique-mobilité**

Éléments distinctifs (d'attractivité et de rayonnement)

Le Campus universitaire de Montluçon occupe une place particulière dans la politique territoriale de l'UCA. Historiquement, il s'est constitué autour de l'un des premiers IUT français implantés dans un territoire non métropolitain : l'IUT d'Allier, créé en 1968. Le Campus universitaire de Montluçon tire de cette longue histoire une offre de formation riche et diversifiée, aussi bien dans le secteur secondaire que tertiaire, ainsi que des liens privilégiés avec son écosystème territorial. La dynamique qui a accompagné sa croissance ne s'est jamais interrompue en témoigne :

- Une offre de formation articulée notamment avec les grands enjeux de la réindustrialisation et de la transition énergétique et environnement ;
- La consolidation d'une activité de recherche particulièrement dense autour de la cellule thermique climatique et des différents plateaux techniques ;
- Ouverture d'un véritable learning centre en septembre 2024 ;
- La présence du CROUS sur le campus avec le déploiement d'une offre de logement - cité universitaire (114 chambres et 108 studios) et de restauration - un restaurant universitaire ;
- L'organisation du 1er Village de l'industrie (17/04/2025) ayant vocation à sensibiliser les collégiens, les lycéens et les étudiants aux formations aux métiers de l'industrie et aux carrières

d'ingénieurs afin de relever les grands défis sociétaux (souveraineté industrielle, égalité homme et femme, ...).

Ambitions territoriales (2026 - 2031)

- Formation :
 - Conforter l'offre de formation actuellement déployée ;
 - Réflexion sur l'ouverture d'une nouvelle formation d'ingénieur en Génie civil spécialité Bâtiment Efficacité Énergétique (BEE) proposée en alternance et portée par Polytech Clermont (sous réserve de l'accréditation CTI et de l'obtention de financements) ;
 - Renforcement de l'attractivité des formations de BUT grâce au soutien du plan ingénieurs et techniciens de la région AURA ;
 - renforcement des interactions entre les départements de l'IUT autour de la thématique identifiante transition énergétique et environnementale / logistique-mobilité.
- Recherche et innovation :
 - Mise en place d'une Maison de l'Innovation Territoriale pour développer encore les collaborations avec le monde socioéconomique ;
 - Développement d'une thématique de recherche pluridisciplinaire identifiante en travaillant aux interactions entre environnement, mobilité, consommation, énergie et santé permettant de renforcer les connexions entre les différentes compétences des EC présents sur le site et l'ensemble de l'écosystème territorial.
- Vie universitaire - renforcement de l'attractivité du campus grâce à :
 - L'achèvement d'importants travaux de restructuration du patrimoine immobilier en 2025, aussi bien à l'IUT qu'au CROUS, permettra d'offrir un cadre plus agréable et des services plus étendus et modernisés aux personnels comme aux étudiants (mise en place d'un espace dédié aux médecines de prévention et d'une épicerie solidaire, aménagement des extérieurs et d'une salle de sport, rénovation et agrandissement du restaurant universitaire) ;
 - Déploiement d'initiatives autour de la thématique « Sciences et société » ;
 - Déploiement d'activités culturelles avec le support des composantes, des services centraux et des collectivités territoriales.

Campus Universitaire de Moulins

Fiche d'identité

Date de création du campus : sous sa forme actuelle 2017 mais présence d'une école normale depuis 1882 et implantation de l'IUT dans les années 1990

Formations dispensées

- **Institut Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales / INSPE** :
 - Licence Sciences de l'éducation et de la formation « Parcours Préparatoire au Professorat des écoles »
 - Master MEEF 1er degré, parcours « Enseigner en France »
- **IUT** : BUT Technique de Commercialisation (parcours BDMRC, BI, MDEE)
- **Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement / DEUST** Préparateur/Technicien pharmacie (hors campus)
- **Site de formation « Croix-Rouge »**
- **convention de partenariat permettant la mise en œuvre du diplôme national des métiers d'art et du design**

Effectifs 2024-2025

- **380 étudiants sur le campus** dont 166 INSPE et 214 IUT
- **318 étudiants hors campus** dont 29 DEUST Pharmacie et 289 IFSI
- **29 personnels** dont 8 BIATSS et 21 enseignants et enseignants-chercheurs (15 E et 6 EC)

Identité/Coloration thématique : **Nouvelles citoyennetés / Design matériaux Innovation**

Éléments distinctifs (d'attractivité et de rayonnement)

Le campus universitaire de Moulins s'appuie sur une offre de formation implantée depuis longtemps dans le territoire et fortement soutenue par les collectivités (ville, communauté d'agglomération, département de l'Allier) :

- Depuis plus d'un siècle, l'INSPE assure sur ce site une offre complète de formation initiale et continue aux métiers de l'enseignement, (master MEEF et nouvelle licence « Sciences de l'éducation ») qui s'est enrichie depuis la rentrée 2022 avec l'ouverture, d'un parcours préparatoire aux professorats des écoles (PPPE), organisé en partenariat avec le Rectorat d'académie de Clermont-Ferrand et le lycée Jean Monnet d'Yzeure ;
- le département « Technique de commercialisation » de l'IUT Clermont Auvergne, affirme un positionnement original et complémentaire des départements tertiaires existant sur d'autres campus (notamment celui de Montluçon), en contractant des liens très étroits avec son environnement socio-économique et en développant la formation à l'entrepreneuriat et une ouverture forte et reconnue à l'international ;
- Mise en place d'un nouveau diplôme d'université en Manager de centre-ville, qui correspond à des besoins du territoires en termes de nouvelles compétences ;
- La présence du Campus des métiers et des Qualifications d'excellence Design Matériaux et Innovation (CMQE DMI) avec CA INP et le lycée Jean Monnet pour tête de réseau. Ce réseau

de 21 établissements de formation a pour ambition de renforcer les synergies entre tous les acteurs des filières du design, du luxe et des métiers d'art pour apporter une réponse formation (bac-3 – bac +8) à un besoin en emplois et en compétences et contribuer au rayonnement territorial des filières qu'il représente et les rendre plus visibles et attractive ;

Le CMQE DMI est lauréat d'un projet pIA3-Territoires d'innovation Pédagogique, le projet De-MAIN qui vise à soutenir l'ambition de ce campus avec la montée en compétences et en qualifications dans un périmètre où le design et les sc des matériaux dialoguent pour innover (2M€/10ans)

- Le soutien à l'entrepreneuriat étudiant, qui constitue l'un des atouts du campus de Moulins, a notamment bénéficié d'une nouvelle dynamique, dans le cadre du label Pôle universitaire d'innovation obtenu par l'UCA et du déploiement territorial de l'action du pôle d'entrepreneuriat PEPITE qui a d'ailleurs inauguré en 2023 un PEPITE LAB à Couzon, Fablab est destiné aux étudiants-entrepreneurs en métiers d'art et de design.

Ambitions territoriales (2025 - 2031)

- Formation :
 - o Universitarisation du Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués spécialité design à l'UCA à la rentrée 2025 (lycée jean Monnet) ;
 - o consolidation des partenariats nombreux qui existent à l'échelle de ce territoire, que ce soit avec des opérateurs de formation (dans le cadre, par exemple, du CMQE Design, Matériaux et Innovation) ou avec l'ensemble de l'environnement socio-économique de l'UCA ;
 - o formation/international : co-construction d'un projet entre le CMQE DMI et l'Institut technologique de Suzhou (Chine).
- Recherche et innovation :
 - o Développement de l'entrepreneuriat étudiant en lien avec PEPITE et le CMQE DMI.
- Vie universitaire - Renforcement de l'attractivité du campus grâce à :
 - o Travaux aménagement d'un pôle santé + accueil d'une infirmière à temps plein et ainsi répondre aux besoins importants des étudiants ;
 - o Mise en place d'une nouvelle offre de restauration universitaire ;
 - o Déploiement d'initiatives autour de la thématique « Sciences et société » ;
 - o Déploiement d'activités culturelles avec le support des composantes, des services centraux et des collectivités territoriales.

Campus Universitaire du Puy-en-Velay

Fiche d'identité

Date de création du campus : 1994, ouverture du département de Chimie, Sciences des matériaux de l'IUT dans le bâtiment de l'école normale construit en 1970 à cet endroit mais existant au Puy depuis 1882.

Formations dispensées :

- **Institut Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales / INSPE :**
 - Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) A & B, distanciel 100%
 - Diplôme d'université « Enseigner dans un établissement français à l'étranger » à distance, 5 parcours
 - Master MEEF 1er degré parcours « Enseigner en France »; «Enseigner en France et à l'Etranger » et « Enseigner dans un établissement français à l'étranger » (M2 uniquement, en FC et distanciel 100%)
 - CAPEFE
- **IUT :**
 - BUT Chimie ;
 - BUT Métiers du multimédia et de l'internet ;
 - BUT Informatique Graphique.
- **Campus connecté**
- **Institut des Sciences / UFR Chimie (en lien avec ESEPAC - Saint Germain Laprade) :** M1 et 2 ingénierie de conception
- **Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement / DEUST** Préparateur/Technicien pharmacie (hors campus)

Effectifs 2024-2025

- **684 étudiants UCA sur le campus** dont 128 INSPE, 396 IUT, 11 Campus Connecté + 149 à saint Germain Laprade
- **529 étudiants hors campus rattachés à l'UCA**, dont 40 Pharmacie et 206 étudiants INSPE en distanciel car à l'international et 283 IFSI
- **66 personnel UCA sur le campus**, dont 20 BIATSS et 46 enseignants et enseignants-chercheurs (31 E et 15 EC)

Identité et coloration thématique : **Transition numérique / enseignement à l'étranger**

Éléments distinctifs (d'attractivité et de rayonnement) et ambitions territoriales :

Le campus universitaire du Puy s'appuie sur :

- une offre de formation inscrite dans des partenariats structurants avec un écosystème très riche et dynamique :

- Depuis plus d'un siècle, l'INSPE assure sur ce site une offre complète de formation initiale et continue aux métiers de l'enseignement, qui s'est enrichie d'une spécificité aujourd'hui très identifiante : la formation des enseignants exerçant leur activité dans les établissements français à l'étranger. Le plein développement des formations aux enseignants de français à l'étranger renforce considérablement la dimension et l'attractivité internationale de ce campus, dont le rôle territorial est évident ;
 - Le réseau ALUMNI de l'INSPE, réseau d'anciens étudiants a pour but de fédérer un réseau professionnel autour de valeurs communes ; de suivre l'insertion professionnelle des Alumni et favoriser l'intégration dans l'emploi et l'évolution de carrière ; de favoriser l'attractivité de l'offre de formation de l'INSPE Clermont Auvergne et plus spécifiquement celle tournée vers l'international ;
 - Les trois départements de l'IUT Clermont Auvergne (Chimie, Informatique, Métiers du multimédia et de l'internet) ont, depuis près de trente ans, tissé des liens très riches avec leur environnement socio-économique, notamment dans le champ du numérique, avec la volonté forte de préparer l'insertion professionnelle d'un nombre croissant d'étudiants et d'adapter leur formation aux enjeux du monde de demain. Ils nourrissent par ailleurs une activité de recherche significative ;
 - Le partenariat étroit et remarquable entre l'UFR de chimie, l'ESEPAC et la Chambre de commerce et d'industrie, une filière de formation particulièrement innovante et attractive sur les métiers de l'emballage et du packaging ;
 - La présence d'un Campus connecté qui renforce l'offre de formation et permet d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur, en particulier pour les étudiants éloignés géographiquement ou confrontés à des barrières financières ou sociales tout en favorisant l'inclusion et en luttant contre l'auto-censure de certains jeunes (néo-bacheliers, changement d'orientation, reprise d'études) pour préparer un diplôme d'enseignement supérieur.
- Une interaction étroite avec la Brasserie du Digital qui vise notamment à préparer les jeunes à répondre aux enjeux économiques et sociétaux de la France et du monde de demain et qui se caractérise par :
- Le déploiement via CAI d'un programme d'incubation CAI & UserFirst depuis 2020 ;
 - L'établissement d'une convention entre la Brasserie du Digital et l'IUT pour développer les liens avec les étudiants ;
 - La mise en place du Projet "*Demain Numérique*" en réponse à l'AAP DEFFINOV porté par la Brasserie du Digital en partenariat avec l'IUT et Campus 26.

Ambitions territoriales 2026-2031

- Formation :
 - Déployer une offre de formation, toujours plus ouverte aussi bien sur l'international que sur son environnement socio-économique ;
 - Pérennisation du campus connecté à compter de la rentrée universitaire 2026.
- Recherche et innovation :
 - Renforcement de l'identité recherche de ce campus en travaillant aux interactions entre analyse chimique/étude matériaux et imagerie/IA ;

- Mise en place d'une Maison de l'Innovation Territoriale pour développer encore les collaborations avec le monde socioéconomique ;
 - Développement d'une thématique de recherche pluridisciplinaire identifiante autour de la transition numérique et du développement durable permettant de renforcer les connexions entre les différentes compétences des EC présents sur le site et l'ensemble de l'écosystème territorial.
- Vie universitaire et sciences participatives - Renforcement de l'attractivité du campus grâce à :
- Ouverture d'un Learning centre en septembre 2025 ;
 - Réfection du restaurant universitaire ;
 - Déploiement de plusieurs initiatives autour de la thématique « Sciences et société » ;
 - Déploiement d'activités culturelles avec le support des composantes, des services centraux et des collectivités territoriales.

Campus Universitaire de Vichy

Fiche d'identité

Date de création du campus : ouverture du pôle Lardy en 2001 - sur l'initiative de la municipalité puis de l'agglomération de Vichy qui met à disposition un bâtiment rénové pour l'occasion (« Pôle Lardy ») et des personnels, y compris de direction.

Formations dispensées

- **IUT** :
 - BUT Information-communication option journalisme (BUT IC-ICJ),
 - BUT Métiers du Multimédia et de l'Internet
- **Institut Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales / STAPS** :
 - Licence STAPS parcours activité physique adaptée et santé,
 - Portail N1 STAPS-Kiné (passerelle kiné) et Licence Accès Santé (LAS)2 R - STAPS,
- **Institut des Sciences / EUPI** : Master Qualité Hygiène et Sécurité parcours Management Intégré de la Performance (2ème année) en partenariat avec l'IEQT
- **Institut Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales / LCC** : Licence Professionnelle Technico-commercial (communication et multimédia).
- **Institut Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales / LCSH en partenariat avec le CAVILAM** : Master Sciences du langage parcours Linguistique, didactique des langues et des cultures, français langue étrangère
- **Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie / Formations paramédicales hors campus avec universitarisation** : Infirmiers (IFSI), kinés (IFKM), psychomotriciens (ISRP).

Effectifs 2024-2025

- **522 étudiants rattachés au campus** dont 243 IUT, 242 STAPS, 14 LCC et 23 EUPI
- **914 étudiants hors campus** dont 384 IFKM, 328 IFSI, 202 ISRP
- **33 personnels** dont 9 BIATSS et 24 enseignants et enseignants-chercheurs (12 E et 12 EC)

Identité/Coloration thématique : **sport-santé-mobilité / Média et création numérique**

Éléments distinctifs (d'attractivité et de rayonnement):

Le Campus territorial de Vichy est implanté sur le Pôle Lardy, mis à disposition des établissements d'enseignement supérieur par Vichy Communauté, une collectivité particulièrement engagée dans le déploiement d'une offre universitaire sur son territoire. Ce campus connaît depuis plusieurs années une forte dynamique, tant du point de vue de l'offre de formation et de services aux étudiants que du point de vue de la recherche. A ce titre, le campus de Vichy occupe une place particulière dans la politique territoriale de l'UCA du fait de :

- sa proximité géographique avec le campus métropolitain de Clermont-Ferrand, qui permet d'articuler les actions entre ces deux sites et de travailler sur des complémentarités ;
- l'engagement ancien et important de la ville et de la communauté d'agglomération pour développer et faire fonctionner quotidien un pôle universitaire diversifié et de qualité ;

- l'évolution récente d'une offre de formation, avec notamment la création en 2018 d'une filière STAPS et d'un département Information Communication à l'IUT, qui ouvre la perspective d'une croissance du nombre d'étudiants sur ce campus ;
- le déploiement une activité de recherche, orientée vers le sport et la santé, qui a permis de tester un modèle de city lab, visant à intensifier les relations entre la science et la cité, entre la recherche et les citoyens dans une démarche participative pour laquelle l'UCA possède aujourd'hui une expertise reconnue ;
- forte présence du CREPS ;
- forte présence des métiers paramédicaux et de la réadaptation ;
- une offre de services en direction des étudiants étoffée grâce au partenariat étroit avec la ville et l'agglomération ;
- Projet « Aventure media » qui a permis la création d'une plateforme de gestion et de diffusion des médias produits sur Vichy par les étudiants ;
- BUT ICJ (1 des 3 français) ;
- Présence du CAVILAM – Alliance Française, l'un des centres les plus reconnus pour l'enseignement du français langue étrangère (FLE) qui accueille chaque année plus de 4 000 étudiants de plus de 120 nationalités.

Ambitions territoriales (2026 - 2031)

- Formation :
 - Densification de l'offre STAPS déjà existante (DEUST + Master) ;
 - Mise en place des projets SAE « Image et sports » et « Serious games sur le sport » pour consolider les liens entre les thématiques des formations de BUT et celles de STAPS et renforcer ainsi la thématique identifiante de ce campus.
- Recherche et innovation :
 - Renforcement des liens avec le CREPS dans le cadre d'un projet de gouvernance partagée ;
 - Etendre la dynamique de recherche centrée autour des problématiques du sport et de la santé, enclenchée notamment par la création du city lab en 2021 puis par le déploiement de la phase 2, depuis 2025 en profitant du déploiement de l'Université européenne et de la présence du CREPS sur le territoire ;
 - Mettre en place un projet de résidence de journaliste avec la maison Albert Londres et organiser des journées d'études qui mélangeraient recherche et patriciens du journalisme et des médias pour faire venir des chercheurs d'autres universités ;
 - Mise en place d'une Maison de l'Innovation Territoriale pour développer encore les collaborations avec le monde socioéconomique.
- vie universitaire - Renforcement de l'attractivité du campus grâce à :
 - déploiement d'une offre de services augmentée à destination des étudiants sur les volets restauration (200 places supplémentaires et porter le nombre de repas par jour à 800) et Logements CROUS (30 logements pour la rentrée 2026 – 30 en 2027) ;
 - Transformation de la bibliothèque universitaire en Learning Centre ;

- Déploiement d'initiatives autour de la thématique « Sciences et société » et organisation de de journées scientifiques sur le campus ;
- Déploiement d'activités culturelles avec le support des composantes, des services centraux et des collectivités territoriales.

Un dialogue adapté à l'ensemble des interlocuteurs territoriaux au service d'un maillage territorial optimum

De façon à renforcer toujours plus son rôle d'acteur stratégique du développement des territoires l'UCA a fait le choix d'adopter une approche particulièrement intégrée et agile, lui permettant de collaborer avec des collectivités territoriales de toutes tailles et aux compétences variées.

Grâce à sa capacité à mobiliser à façon ses compétences et à s'adapter ainsi à la diversité et à la spécificité des partenariats avec ses interlocuteurs territoriaux, l'UCA s'inscrit pleinement dans les dynamiques économiques, sociales, culturelles et environnementales locales et joue un rôle de catalyseur du développement territorial, en combinant missions académiques et engagement sociétal notamment. Elle souhaite ainsi contribuer à la résilience, à la transformation et à la cohésion de son environnement local et régional et n'est plus seulement un lieu de transmission de savoirs, mais un acteur structurant de son territoire au sens large.

Départements et Université Clermont Auvergne : un partenariat stratégique pour le développement territorial

L'UCA est implantée sur 4 départements (le Puy de dôme, l'Allier, la Haute-Loire et le Cantal) avec lesquels elle collabore autour d'une ambition commune : le développement et l'aménagement des territoires. En effet, même si l'enseignement supérieur n'est plus une compétence des départements depuis la loi NOTRe, et qu'une majorité d'entre eux s'est désengagée de ce domaine, les 4 départements sur lesquels l'UCA est implantée sont toujours restés mobilisés à ses côtés considérant que l'enseignement supérieur et la recherche constituait un enjeu important pour le développement de leurs territoires. Ainsi, l'UCA travaille avec chacun de ses départements d'implantation à une feuille de route spécifique en fonction de leurs attentes respectives. Ces coopérations mutuellement bénéfiques permettent aux départements de soutenir l'UCA pour former les talents et générer de l'innovation, tandis que les universités apportent des solutions concrètes aux enjeux territoriaux. Ce partenariat stratégique est un levier essentiel pour construire des territoires dynamiques, durables et résilients face aux défis du futur.

Cette feuille de route établie avec chacun des 4 départements, traduite ensuite en convention cadre, joue un rôle déterminant dans le développement de l'UCA et des territoires et a pour objectifs principaux de :

- Favoriser la recherche au service du développement des départements et du bien-vivre des habitants ;
- Développer les services rendus à la société en s'appuyant sur la recherche académique avec l'ambition d'outiller les politiques publiques et de décroïsonner ;
- Proposer un appui aux politiques publiques et une aide à la décision ;
- Favoriser un écosystème de l'innovation et expérimenter sur des thématiques à fort enjeu ;
- Favoriser l'entrepreneuriat étudiant et Contribuer au développement économique ;
- Favoriser l'accompagnement des étudiants tant dans leur parcours de formation que dans leur vie étudiante ;
- Renforcer l'attractivité des territoires, via le rayonnement national et international.

Conseil départemental du Puy de dôme

Le Département du Puy-de-Dôme et l'UCA entretiennent des relations étroites et stratégiques depuis plusieurs années visant à renforcer le développement territorial, la recherche, l'innovation locale et l'accompagnement aux politiques publiques qui illustrent une volonté commune de construire un territoire innovant, durable et attractif.

En effet, le CD63 et l'UCA développent depuis plus de dix ans des collaborations étroites qui ont pris la forme de soutien à :

- des infrastructures de formation et de recherche implantées sur le territoire (CPER) : Learning Center + Gergovia + Station biologique Besse ;
- des projets innovants en lien avec les enjeux du territoire : Chaire archéologie /Expérimentation navettes autonomes – Gergovie ;
- la diffusion de la culture scientifique : Nuées ardentes/Soutien à des colloques ;
- rayonnement international : Pôle clermontois de développement international (PCDI) ;
- la formation des étudiants : Accueil stagiaires, apprentis, doctorants, ... ;
- définition et à l'élaboration des stratégies locales de développement : membre du GIP IADT.

Ces collaborations qui se sont densifiées depuis la labellisation I-SITE de l'UCA ont abouti en 2024 à la mise en place d'un véritable partenariat entre le Département et l'Alliance UCA, visant à :

- Développer les services rendus à la société en s'appuyant sur la recherche académique avec l'ambition d'outiller les politiques publiques et de décloisonner les approches pour une plus grande portée et efficacité de ses actions ;
- Favoriser un écosystème de l'innovation et de la transition pour une société plus durable ;
- Innover et expérimenter sur des thématiques à forts enjeux ;
- Poursuivre et amplifier l'internationalisation du territoire puydômois ;
- Favoriser l'accompagnement des étudiants tant dans leur parcours de formation que dans leur vie étudiante (culture, logement, alimentation valorisant les circuits courts, ...).

Dans ce cadre, 8 thématiques stratégiques ont été définies en 2024 et font aujourd'hui l'objet d'un travail de collaboration étroite et transversale :

- Les populations et les vulnérabilités socio-économiques ;
- L'environnement et la transition énergétique ;
- Les mobilités innovantes et durables ;
- L'adaptation de l'agriculture au changement climatique ;
- La gestion de la ressource en eau ;
- La nutrition humaine et la santé ;
- Le patrimoine mondial et l'archéologie ;
- Le numérique et l'intelligence artificielle.

L'objectif pour les années à venir et que cette coopération se matérialise par la mise à disposition de compétences et d'expertise, le recueil, l'analyse et l'exploitation de données, la constitution d'équipes projets pluripartites, l'accueil de stagiaires, de doctorants ou post-doctorants, la mutualisation de

ressources, d'infrastructures, le financement d'opérations immobilières, et des projets de recherche et d'expérimentation, le soutien à la diffusion de la culture scientifique. Cette collaboration, en constante évolution, s'inscrit ainsi dans une stratégie globale pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire.

Conseil départemental du Cantal

Le Département du Cantal et l'UCA entretiennent des relations anciennes et solides, fondées sur des objectifs communs visant à renforcer l'accès à l'enseignement supérieur, soutenir la recherche et favoriser le développement économique et territorial. Ces collaborations jouent un rôle clé dans l'attractivité et le dynamisme du territoire cantalien et du campus universitaire Simone Veil d'Aurillac et ont pour principales ambitions de :

- Développer l'accès à l'enseignement supérieur ;
- Encourager la recherche appliquée au service du territoire ;
- Favoriser l'insertion professionnelle et le dynamisme économique ;
- Renforcer l'attractivité du Cantal et son développement économique ;

Le Département et l'UCA unissent ainsi leurs efforts pour faire du Cantal un territoire attractif pour les jeunes et les chercheurs en collaborant pour permettre notamment le :

- Soutien à la formation et à l'insertion professionnelle :
 - o Le Conseil Départemental du Cantal est propriétaires des locaux dans lesquels l'UCA est implantée et investit fortement dans la modernisation de ce campus ;
 - o Pilotage du campus connecté permettant de suivre une formation de l'enseignement supérieur depuis Aurillac, Mauriac ou Saint-Flour.
- Soutien aux étudiants et à la vie universitaire :
 - o Des dispositifs de bourses ou d'aides spécifiques sont mises en place pour favoriser les conditions d'études des étudiants du campus universitaire Simone Veil ;
 - o Modernisation du restaurant universitaire.
- Soutien à la recherche et à l'innovation :
 - o en soutenant le projet de création du PEM2i, projet majeur dans le domaine de la microbiologie, qui vise à positionner le Cantal comme un territoire d'excellence en matière de recherche et d'innovation dans ce secteur, le cd15 contribue à renforcer les liens entre la recherche académique, l'innovation industrielle et le développement économique local en promouvant une dynamique de spécialisation des filières scientifiques et technologiques dans le département. En outre, grâce au financement du volet infrastructure de ce pôle d'excellence, le CD15 participe fortement à garantir un environnement optimal pour la recherche et l'innovation ;
 - o Participation à la mise en place du 1er hackaton dont l'objectif est de proposer aux étudiants du supérieur de mettre en pratique leurs connaissances, de travailler en équipe, pour proposer des solutions innovantes favorisant le développement économique du Cantal ;
 - o Soutien à des chaires de recherche portées par la fondation UCA.
- Organisation d'événements scientifiques et académiques : colloques, conférences et projets éducatifs permettant de valoriser le savoir-faire local et d'attirer des talents.

Conseil départemental de la Haute-Loire

Depuis 2024, et la mise en place de la première convention cadre liant le Conseil départemental de la Haute-Loire et l'UCA, ces 2 institutions se sont engagées à œuvrer ensemble pour les 4 prochaines années de façon à :

- Renforcer l'attractivité et le rayonnement de l'enseignement supérieur sur le bassin altiligérien et plus globalement dans le département de la Haute-Loire ;
- Favoriser un écosystème de l'innovation et expérimenter sur des thématiques à fort enjeu ;
- Proposer un appui aux politiques publiques et une aide à la décision ;
- Contribuer à une plus forte attractivité du campus en direction des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels de l'établissement universitaire ;
- Favoriser l'entrepreneuriat étudiant ;
- Soutenir des actions de mécénat pour les entreprises du territoire ;
- Développer des actions culture-sport-santé pour les étudiants du campus territorial.

Les thématiques de collaboration font à la fois écho à l'ambition de l'UCA de concevoir des modèles de vie et de production durables mais répondent également aux enjeux prioritaires du mandat 2021-2027 " Cap 2030 " du CD 43 à savoir :

- La gestion des ressources, la préservation de l'environnement et l'adaptation des activités humaines au changement climatique ;
- L'accessibilité aux soins de la population altiligérienne ;
- Le développement de la culture et l'accessibilité aux savoirs ;
- La formation et la recherche d'excellence ;
- L'amélioration continue des services universitaires (restauration, logement, sport, santé, etc.) ;
- Le développement de l'écosystème de l'innovation via l'implantation d'une Maison de l'Innovation Territoriale et d'un Learning Centre sur le campus universitaire du Puy en Velay ;
- La gouvernance territoriale.

Afin de créer des espaces de concertation et de collaboration permettant de définir collectivement des projets portés par des équipes pluridisciplinaires, plusieurs groupes de travail ont été mis en place et travaillent actuellement à définir les cahiers des charges des actions qui seront menées notamment sur les thématiques de l'eau, de la forêt, de la santé et de la culture.

Conseil départemental de l'Allier

Les liens unissant l'UCA et le département de l'Allier existent depuis de nombreuses années, le département étant notamment propriétaire des bâtiments du campus universitaire de Moulins, finançant des bourses de thèse, ..., et se sont renforcés en 2019 par la mise en place d'une convention cadre pluri-annuelle définissant les grands axes de collaboration visant à renforcer l'attractivité du territoire, développer l'accès à l'enseignement supérieur, favoriser la recherche appliquée, et soutenir

le développement économique local. Ce partenariat s'articule autour de plusieurs principes clés qui soutiennent à la fois les besoins du département et les ambitions de l'université.

Le Département de l'Allier et l'UCA unissent ainsi leurs efforts pour faire de l'Allier un territoire attractif pour les jeunes et les chercheurs en collaborant pour permettre notamment le :

- Soutien à l'enseignement supérieur et à la vie universitaire :
 - o Le Conseil Départemental du Cantal est propriétaires des locaux dans lesquels l'UCA est implantée à Moulins et investit fortement dans la modernisation de ce campus notamment via la réalisation de travaux permettant d'améliorer la performance énergétique du bâtiment mais aussi via la création d'un Pôle Santé Etudiants qui verra le jour en 2025 ;
 - o 3 agents sont mis à disposition du campus universitaire de Moulins pour assurer l'entretien des locaux, la maintenance de ce campus et son accueil.
- Soutien à la recherche et à l'innovation :
 - o En soutenant le projet d'AgroTechnopôle de Montoldre, plateforme d'innovation ouverte au service de tous les acteurs impliqués dans l'agriculture pour les accompagner dans leur développement de solutions technologiques et numériques pour la transition agroécologique, le Conseil Départemental de l'Allier investit pour la réussite du développement économique et de l'innovation dans le département. Il permet de renforcer l'attractivité de l'Allier en tant que territoire à forte valeur ajoutée en matière d'agriculture durable, d'innovation technologique et de recherche appliquée. Grâce à ce soutien, l'Agrotechnopole devient un véritable levier pour la compétitivité des entreprises locales, tout en accompagnant la transformation des pratiques agricoles et le développement durable du secteur ;
 - o soutien au Laboratoire d'Innovation Territoriale Grandes Cultures en Auvergne (LIT) de façon à accompagner le secteur à travers une série de projets et d'initiatives visant à moderniser l'agriculture, améliorer la durabilité des pratiques agricoles et renforcer la compétitivité des exploitations ;
 - o Soutien à une chaire de recherche en santé publique et sciences de l'éducation appliquées à la santé.
- Participation à l'élaboration des stratégies locales de développement : membre du GIP IADT.

Dans les années à venir, de nouvelles interactions seront à définir afin de conforter ce partenariat stratégique reposant sur une vision partagée du développement du territoire à travers l'éducation, la recherche, l'innovation, et la formation professionnelle.

Des partenariats de proximité pour répondre de façon singulière et adéquate aux enjeux de chaque territoire

Si l'UCA, travaille aujourd'hui en collaboration avec la région AURA, les départements et les collectivités sur lesquels des campus universitaires sont implantés, elle a également fait le choix de collaborer avec des collectivités peu ou pas habituées jusqu'ici à interagir avec l'Université. Elle est ainsi aujourd'hui en capacité de répondre de façon toujours plus agile et plus pertinente aux attentes de chaque bassin de vie du territoire auvergnat de façon à contribuer au développement économique, social et culturel de son territoire de l'ensemble du territoire auvergnat et affirmer son rôle d'Université territoriale d'Excellence. En effet, l'UCA s'est engagée à prendre en compte la spécificité

de son territoire dans son ensemble, spécificité notamment marquée par l’empreinte de la ruralité et l’articulation entre territoires ruraux et pôles urbains ainsi que par des dynamiques de reconversions d’agglomérations de taille moyenne. Elle développe ainsi une politique territoriale particulièrement originale en dialoguant non seulement avec les métropoles et agglomération chefs-lieux mais aussi avec toutes les collectivités qui le souhaitent quels que soient leur taille et leurs besoins. En effet, l’UCA souhaite aujourd’hui se positionner comme une université qui a la volonté d’accompagner tous les « territoires » quelques soient leurs tailles.

Ainsi, depuis 2021, l’UCA s’est engagée au côté de plusieurs collectivités avec lesquelles elle n’avait jusque-là jamais collaboré. Plusieurs projets co-construits ont ainsi pu être menés, tels que par exemple :

- **Ville de Riom** : accompagnement de la ville autour de son grand projet de revitalisation des friches carcérales avec l’objectif de développer l’enseignement supérieur via le déploiement d’une nouvelle offre de formation d’ingénieurs à la transition écologique et aux mobilités durables et de préserver la mémoire des deux anciens centres de détention de la ville avant leur réaffectation ;
- **Communauté d’agglomération d’Issoire** : mise en place d’un master industrie 4.0 industrie du futur afin de former des salariés du tissu industriel en s’appuyant sur l’outil formation de l’UCA et en mobilisant notamment nos écoles d’ingénieurs répondant ainsi aux attentes du monde socio-économique et des élus locaux ;
- **Ville de Thiers** avec son architecture si singulière autour d’un projet collaboratif associant sa population et les élus thiernois pour envisager le renouvellement urbain de cette petite cité de caractère et la faire évoluer positivement dans un contexte de déprise démographique et de désindustrialisation ;
- **Communauté d’agglomération de Montluçon** avec l’accompagnement de son projet de territoire en travaillant aux thématiques prioritaires de développement et aux conditions nécessaires pour la mise en place d’un nouveau cycle d’innovation à installer pour favoriser le développement économique de ce territoire ;
- **Communauté de communes du Bocage Bourbonnais** sur la question de la prolifération des cyanobactéries dans le plan d’eau de Vieure, base de baignade et de pêche très prisée des touristes et des habitants, afin de trouver des solutions techniques biologiques et mécaniques permettant de prévenir ces épisodes ;
- **Communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne** sur la question de la ressource en eau en lien avec le projet porté par la société Imerys sur leur territoire d’exploitation d’une mine de lithium ;
- **Sumène Artense communauté et la communauté de communes Brioude Sud Auvergne** qui ont accueilli 2 sessions d’Université Foraine ;
- **Communauté de communes de Chavanon Combrailles et Volcans, pays de saint Eloi, Combrailles Sioule et Morge, communauté de communes du Mont Dore, Billom, ...** pour des rencontres et échanges entre élus et étudiants mais aussi accompagnement des politiques publiques ;
- **Association des maires et présidents des intercommunalités du Puy de Dôme** et Centre de gestion pour l’ouverture d’un Diplôme Universitaire (DU) de secrétariat de mairie, métier clé pour le bon fonctionnement de la démocratie locale, répondant à un besoin fort des territoires en personnel qualifié, notamment dans les petites communes.

La diversité de ces collaborations montre le large champ d'interventions de l'UCA dans le soutien aux politiques publiques des collectivités de proximité que sont les communes, les communautés de communes et les communautés d'agglomération. Ces actions partenariales démontrent la formidable adaptabilité de l'UCA pour mobiliser ses ressources académiques et ainsi être en mesure d'accompagner les grands enjeux territoriaux d'aujourd'hui et de demain, renforçant encore son identité d'Université Territoriale d'Excellence.

Dans les années à venir, l'UCA souhaite à continuer à accompagner l'ensemble des collectivités. Pour cela elle continuera notamment à développer des actions de recherche participative au bénéfice des citoyens et à faire évoluer son offre de formation (FI et FC) au regard des mutations sociétales en cours et de façon à anticiper l'évolution des métiers. Elle souhaite en outre, participer plus activement aux conseils de développement des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) comme les communautés de communes, d'agglomération ou métropoles afin de de contribuer toujours plus efficacement aux réflexions sur les projets du territoire, à pouvoir accompagner les politiques publiques en éclairant les décisions des élus et contribuer à la démocratie participative et asseoir toujours plus son statut d'Université Territoriale d'Excellence.

CONCLUSION

Ce schéma d'orientation de la politique territoriale témoigne de l'intensité des relations nouées entre l'UCA et les différents acteurs territoriaux pour renforcer l'offre d'enseignement supérieur et de recherche sur l'ensemble des territoires et renforcer l'attractivité et le développement de ces territoires. Il est également mu par une ambition partagée – celle de prolonger cette dynamique et de rassembler autour de l'UCA des partenaires venus d'horizons divers autour de projets d'envergure que ce soit dans les domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation, de la culture... En intégrant une vision dynamique, multidimensionnelle et transdisciplinaire, l'UCA incarne pleinement son rôle d'Université territoriale d'excellence en tant qu'actrice du développement éducatif, économique, social et culturel de son territoire. Elle est aussi un élément central de transformation du territoire, non seulement dans son cœur de campus à Clermont-Ferrand, mais également à travers ses campus territoriaux, véritables hubs d'enseignement, de recherche et d'innovation au service des besoins spécifiques des territoires.

Cette capacité à décliner son ambition stratégique globale en projets adaptés à des territoires différents, sur un espace géographique étendu (celui de l'ancienne région Auvergne), singularise l'UCA par rapport aux autres sites universitaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Lyon-Saint-Etienne et Grenoble-Alpes) et l'identifie à l'échelle nationale et même européenne, comme le suggère le projet de l'alliance ARTEMIS (Université européenne), tournée vers les enjeux de mobilité en lien avec les problématiques territoriales. Elle inscrit clairement l'UCA dans une démarche que portent d'autres alliances européennes.

Dans cette perspective, les campus territoriaux de l'UCA ne se limitent pas à être de simples antennes de formation, mais sont de véritables campus à part entière, dotés d'une autonomie fonctionnelle et d'une forte identité locale. Ces espaces sont conçus pour être des lieux de vie universitaire et de partage de savoirs, tout en étant pleinement ancrés dans leur environnement. Ils jouent un rôle clé dans le maillage territorial de l'Université, offrant une large palette de formations et créant des synergies avec les acteurs locaux. De plus, ces campus sont des moteurs de l'innovation régionale, favorisant le lien entre le monde académique, les entreprises et les collectivités locales.

L'agilité de l'UCA est l'un de ses atouts majeurs. Elle sait répondre avec réactivité aux besoins des territoires, quelle que soit leur taille. Grâce à une organisation souple et une capacité d'adaptation rapide, l'UCA est en mesure de proposer des solutions sur mesure dans des délais qui correspondent aux attentes des collectivités et des entreprises. Cette réactivité s'appuie sur une organisation transversale, permettant de traiter les enjeux territoriaux sous des angles variés et complémentaires. Que ce soit en matière de formation, d'innovation ou de recherche appliquée, l'UCA met en place des réponses transversales et complètes, combinant les différentes compétences présentes en son sein pour répondre de manière holistique aux problématiques locales.

Dans un monde où les enjeux sociétaux, environnementaux et économiques se complexifient, l'UCA place au cœur de ses préoccupations des valeurs telles que le développement durable, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et l'inclusion. Ces principes guident la mise en œuvre de ses projets et de ses partenariats, qu'ils concernent la formation, la recherche ou la vie universitaire. L'UCA œuvre ainsi à la création de solutions innovantes et responsables, à la fois pour ses étudiants, ses chercheurs, et pour les territoires qu'elle soutient.

Cette ambition territoriale est le fruit d'un dialogue constant entre l'Université, ses alliés académiques et les différents acteurs, publics et privés, des territoires. Elle repose sur une pratique quotidienne, transparente et confiante du partenariat. Dans un contexte financier tendu et incertain, elle suppose un engagement constant, durable et équilibré de l'Université et de l'ensemble de ses partenaires, dans le cadre d'une démarche contractuelle qui constitue le prolongement naturel de l'élaboration et de la validation de ce schéma d'orientation de la politique territoriale de l'UCA.

Ce schéma d'orientation de la politique territoriale témoigne de l'intensité des relations nouées entre l'UCA et les différents acteurs territoriaux pour renforcer l'offre d'enseignement supérieur et de recherche sur l'ensemble des territoires et renforcer l'attractivité et le développement de ces territoires. Il est également mu par une ambition partagée – celle de prolonger cette dynamique et de rassembler autour de l'UCA des partenaires venus d'horizons divers autour de projets d'envergure que ce soit dans les domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation, de la culture... En intégrant une vision dynamique, multidimensionnelle et transdisciplinaire, l'UCA incarne pleinement son rôle d'Université territoriale d'excellence en tant qu'actrice du développement éducatif, économique, social et culturel de son territoire. Elle est aussi un élément central de transformation du territoire, non seulement dans son cœur de campus à Clermont-Ferrand, mais également à travers ses campus territoriaux, véritables hubs d'enseignement, de recherche et d'innovation au service des besoins spécifiques des territoires.

Cette capacité à décliner son ambition stratégique globale en projets adaptés à des territoires différents, sur un espace géographique étendu (celui de l'ancienne région Auvergne), singularise l'UCA par rapport aux autres sites universitaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Lyon-Saint-Etienne et Grenoble-Alpes) et l'identifie à l'échelle nationale et même européenne, comme le suggère le projet de l'alliance ARTEMIS (Université européenne), tournée vers les enjeux de mobilité en lien avec les problématiques territoriales. Elle inscrit clairement l'UCA dans une démarche que portent d'autres alliances européennes.

Dans cette perspective, les campus territoriaux de l'UCA ne se limitent pas à être de simples antennes de formation, mais sont de véritables campus à part entière, dotés d'une autonomie fonctionnelle et d'une forte identité locale. Ces espaces sont conçus pour être des lieux de vie universitaire et de partage de savoirs, tout en étant pleinement ancrés dans leur environnement. Ils jouent un rôle clé dans le maillage territorial de l'Université, offrant une large palette de formations et créant des synergies avec les acteurs locaux. De plus, ces campus sont des moteurs de l'innovation régionale, favorisant le lien entre le monde académique, les entreprises et les collectivités locales.

L'agilité de l'UCA est l'un de ses atouts majeurs. Elle sait répondre avec réactivité aux besoins des territoires, quelle que soit leur taille. Grâce à une organisation souple et une capacité d'adaptation rapide, l'UCA est en mesure de proposer des solutions sur mesure dans des délais qui correspondent aux attentes des collectivités et des entreprises. Cette réactivité s'appuie sur une organisation transversale, permettant de traiter les enjeux territoriaux sous des angles variés et complémentaires. Que ce soit en matière de formation, d'innovation ou de recherche appliquée, l'UCA met en place des réponses transversales et complètes, combinant les différentes compétences présentes en son sein pour répondre de manière holistique aux problématiques locales.

Dans un monde où les enjeux sociétaux, environnementaux et économiques se complexifient, l'UCA place au cœur de ses préoccupations des valeurs telles que le développement durable, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et l'inclusion. Ces principes guident la mise en œuvre de ses projets et de ses partenariats, qu'ils concernent la formation, la recherche ou la vie universitaire. L'UCA œuvre ainsi à la création de solutions innovantes et responsables, à la fois pour ses étudiants, ses chercheurs, et pour les territoires qu'elle soutient.

Cette ambition territoriale est le fruit d'un dialogue constant entre l'Université, ses alliés académiques et les différents acteurs, publics et privés, des territoires. Elle repose sur une pratique quotidienne, transparente et confiante du partenariat. Dans un contexte financier tendu et incertain, elle suppose un engagement constant, durable et équilibré de l'Université et de l'ensemble de ses partenaires, dans le cadre d'une démarche contractuelle qui constitue le prolongement naturel de l'élaboration et de la validation de ce schéma d'orientation de la politique territoriale de l'UCA.